CRISE DU FLN

LES «REDRESSEURS» ACCABLENT BELKHADEM

page 5

BARRAGE DE SOUK N'TLETA

LE CRI DE DÉTRESSE DES EXPROPRIÉS

page 9

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1538 | Mercredi 4 avril 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES DANGERS DES MINES ANTIPERSONNEL

7.000 victimes en Algérie

Page 4

DOSSIER

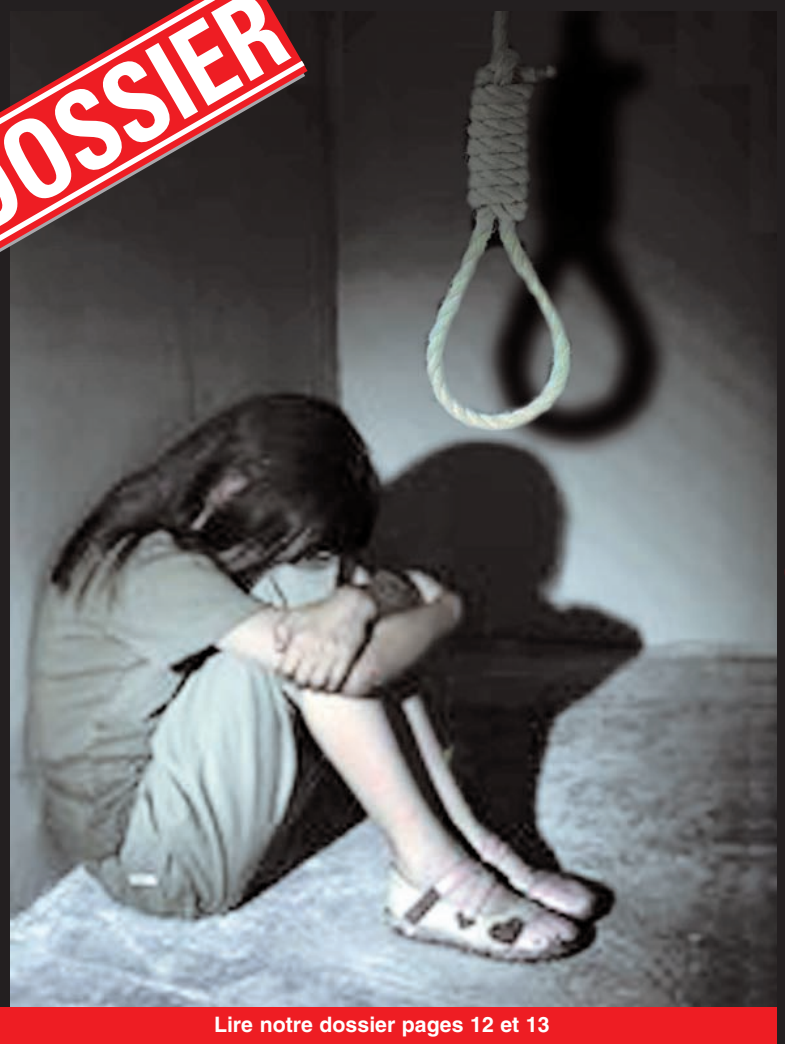

SUICIDE D'ENFANTS

UN DRAME SILENCIEUX

- L'appel au secours
- Entre tabous et prévention

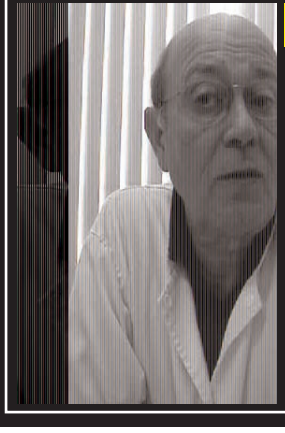

PROFESSEUR FARID KACHA AU *MIDI LIBRE*

«LE SUICIDE, UNE FAÇON DE PUNIR L'AUTRE : A MOI LA MORT, À TOI LE REMORDS»

Lire notre dossier pages 12 et 13

LE «BUSINESS» INFESTE L'AMBIANCE ÉLECTORALE

DÉPUTÉ À TOUT PRIX !

PAGE 3

AVANCÉE DES REBELLES VERS BAMAKO

Mali : la communauté internationale se mobilise

Les diplomates prennent en charge le dossier de la crise malienne. Le Conseil de sécurité se réunit pour étudier «les éventuels» besoins de la CEDEAO pour régler la crise malienne. Le Conseil de sécurité «évite» l'intervention militaire. Cette éventualité est laissée à la CEDEAO qui a mis en place une force militaire d'attente. La crise malienne s'internationalise. Elle a débordé du cadre régional. Le Conseil de sécurité de l'Onu devait se réunir hier, à la demande de la France, afin d'examiner la crise au Mali...

Lire en page 5

Repères

3.745

contrats de travail dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ont été établis au premier trimestre 2012 dans la wilaya de Tissemsilt.

116

projets d'investissement tardent à se concrétiser dans la wilaya de Skikda faute de disponibilité d'assiettes foncières, ont indiqué les services de la wilaya.

8.780

Syriens ont traversé la frontière vers la Turquie voisine, fuyant les violents combats qui se poursuivent depuis un an sur leur territoire, rapporte lundi l'agence de presse turque Anatolia, citant des chiffres officiels.

Un port en eaux profondes entre Alger et Ténès ?

Le ministre des Transports, Amar Tou, a annoncé, lundi à Tipasa, le lancement d'une étude pour la prospection d'un site pour la réalisation d'un port en eaux profondes dans la zone située entre l'ouest d'Alger et l'est de Ténès.
Cette étude est confiée à un bureau sud-coréen qui déterminera le site en fonction de la profondeur des eaux qui doit dépasser les neuf mètres, «comme cela est le cas au niveau du port de Djendjen (18m) dans la wilaya de Jijel», a-t-il précisé. Ce nouveau port commercial, qui aura une envergure maghrébine, pourra recevoir les bateaux de gros tonnages et viendra en appoint à celui de Djendjen, a ajouté le ministre. Interrogé sur l'emplacement exact de ce port, prévu initialement à Cherchell, Amar Tou a indiqué qu'il «est prématuré de parler de site car l'étude est en cours». Le ministre a annoncé également le lancement d'une étude de réalisation d'une voie ferrée Zeralda-Gouraya, confiée à un bureau d'études hispano-belge, ainsi que d'une étude d'une voie ferrée reliant Alger à Gouraya.

Le verdict dans l'affaire «Infrafer» tombe

L'ancien Président-directeur général (P-DG) de l'entreprise «Infrafer», M. Saidi Hassen, et un cadre de cette entreprise, spécialisée dans la réalisation de projets de chemins de fer, ont été condamnés lundi à 7 ans de prison ferme chacun par le tribunal criminel près la Cour de Boumerdes.
Les mis en cause ont été jugés sous les chefs d'inculpation de «dilapidation de deniers publics», «faux et usage de faux» et «passation de marchés en violation de la réglementation en vigueur pour l'octroi d'avantages indus à des tiers». Un troisième accusé dans la même affaire a écopé, quant à lui, de trois (3) ans de prison ferme, alors que deux autres ont été condamnés à une année de prison avec sursis chacun. Six autres prévenus ont été acquittés par le tribunal qui n'a pas retenu contre eux les charges de «passation de marchés en violation de la réglementation», «visa et révision de marchés et d'avenants, en violation de la réglementation en vigueur, en vue de favoriser indûment des tiers», «implication dans la dilapidation de deniers publics». Selon l'acte d'accusation, les faits de cette affaire remontent à l'année 2008, lorsque des investigations menées par les services de sécurité au niveau de l'entreprise Infrafer, ont abouti à des informations corroborant le fait que cette dernière avait passé d'importants marchés en violation de la réglementation, ayant causé un préjudice à l'entreprise, estimé à plus de 30 milliards DA, entre les années 2002 et 2008. Ces investigations ont conduit à la mise en accusation des onze prévenus dans cette affaire, dont le directeur de l'entreprise en question (principal accusé), des cadres et des bénéficiaires de marchés litigieux. Des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme ont été requises à l'encontre des accusés par le représentant du ministère publi

Des bus roulant au GNC pour Alger …

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) compte mettre en circulation 100 bus roulant au gaz naturel carburant (GNC) pour le transport urbain à Alger en 2012, annonce un responsable de cet organisme. «L'APRUE envisage l'élaboration d'un plan opérationnel pour l'introduction de 100 bus roulant au gaz naturel carburant (GNC) dans le transport urbain à Alger, ainsi que le financement du surcoût lié à l'introduction du GNC pour ces bus", a expliqué le directeur des projets à l'APRUE, Kamel Dali, lors de la journée algéro-suédoise sur le développement durable. Par ailleurs, l'agence projette de lancer un projet de réalisation de 3.000 logements publics locatifs dans le cadre du programme national de la maîtrise de l'énergie, après l'achèvement du programme actuel prévu en 2013.
Cette initiative sera lancée à travers 37 wilayas du pays, en conformité avec les critères mondiaux en matière d'économie d'énergie et d'usage de matériaux non nuisibles pour la santé et l'environnement. Il s'agit d'apporter le soutien financier et technique nécessaire à la réalisation de logements assurant une optimisation du confort intérieur en réduisant la consommation énergétique liée au chauffage et à la climatisation, selon l'APRUE

Dixit

Amar Ghoul :

«Les travaux de dédoublement du tronçon la Chiffa-Berrouaghia entreront, dans les tout prochains jours, dans leur phase de réalisation effective après l'approbation, lors du dernier conseil des ministres, de ce mégaprojet structurant. Notre département a, d'ores et déjà, instruit le consortium d'entreprises de réalisation de ce projet routier pour entamer l'installation des chantiers de réalisation (…) Le tronçon routier la Chiffa-Berrouaghia, d'un linéaire global de 80km, est la section la plus délicate du projet de modernisation de la RN 1.»

Un vélo guidé par la pensée

Toyota a mis au point le Prius Bike Concept, un vélo pouvant être guidé par la pensée. Pour accomplir ce miracle, le cycliste est équipé d'un casque, tandis que le vélo est doté d'une station d'accueil pour smartphone et d'un iPhone.
Toyota vient de mettre au point le Prius Bike Concept, un vélo qui peut être contrôlé par la pensée. Pour réussir cet exploit technologique, le cycliste est équipé d'un casque, tandis que le vélo est doté d'une station d'accueil pour smartphone et d'un iPhone. Ce sont les ondes du cerveau qui vont guider l'orientation du vélo.
Mais celui qui conduit le vélo devra d'abord apprendre à contrôler ces ondes cérébrales. Une application iPhone a spécialement été conçue pour cela et consiste à déplacer un cube sur l'écran, grâce à son esprit. Ce n'est pas la première fois qu'un dispositif est mis au point pour contrôler un véhicule à distance. En effet, la rédaction de Gentside vous avait déjà révélé il y a quelques semaines l'existence d'un skateboard télécommandé.

Le maire de New York s'illustre dans une comédie musicale !

Le milliardaire, et actuel maire de New York, Michael Bloomberg s'est distingué par ses talents d'acteur dans une comédie musicale jouée dans un théâtre de Broadway ce lundi 2 avril. C'est à l'occasion de l'Inner Circle, un évènement annuel qui met en scène les acteurs majeurs de la vie politique aux États-Unis, que la 20e fortune mondiale a effectué cette prestation. Il a fait preuve d'un réel talent comique et a revêtu divers costumes. Les acteurs Nick et Jonas - des Jonas Brothers - et Beau Bridges l'ont accompagné sur scène.
Ce n'est pas la première fois que Michael Bloomberg s'invite à ce festival. En 2011, il s'était carrément ramené sur scène en costume de Spiderman ! C'est ce qui s'appelle faire campagne et ce n'est pas en France qu'on va lancer ce concept. Difficile en effet d'imaginer le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin déguisé en Shrek...

LE «BUSINESS» INFESTE L'AMBIANCE ÉLECTORALE

Député à tout prix !

L'argent sale, le marchandage de voix et de candidatures, financements opaques et affairisme sont des vocables qui reviennent à la veille de chaque élection. Fléau s'il en est un, le «business électoral» est dénoncé presque par tous.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Quand élection rime avec «gros sous».

C'est pratiquement toutes les formations politiques qui soulèvent la problématique, laquelle va crescendo à mesure que la campagne électorale approche. Vu la particularité du scrutin législatif du 10 mai prochain, la polémique sur le financement opaque des partis et le marchandage des candidatures grimpe d'un cran. En effet, des hommes d'affaires, des commerçants et autres affairistes se disputent au portillon pour se frayer une place «huppée» dans les listes électorales les plus en vue dans l'espoir de se voir député au lendemain du 10 mai. Les privilèges liés à la députation, à commencer par des traitements mensuels de trente millions de centimes et autres intérêts matériels ainsi que l'influence font courir des prétendants de tous bords à accéder à ce poste tant courtisé. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) était la première à tirer la sonnette d'alarme, accusant des partis de la mouvance islamiste de recevoir des financements des monarchies du Golfe et de la Turquie. La polémique a connu son paroxysme lors de l'opération de confection des listes de candidatures. Des commerçants et autres détenteurs de capitaux se sont livrés de grandes batailles pour figurer dans les premières places des listes dans certaines wilayas du pays, notamment parmi les grands partis. Ainsi, des entrepreneurs et des hommes d'affaires ont pu figurer dans plusieurs listes avec la force des millions. Des partis politiques d'ailleurs n'ont de cesse d'interpeller le gouvernement afin de diligenter des enquêtes dans ce sens, mais les formations ciblées ne semblent y prêter aucune attention. Ne pouvant intervenir hélas dans le choix des candidats qui est du seul ressort des partis concernés, les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont néanmoins décidé de plafonner les dépenses de la campagne électorale à raison de un million de dinars pour chaque liste électorale. Une façon de consacrer l'égalité des chances entre tous les prétendants à la députation.

Par ailleurs, certains partis mettent en garde contre le marchandage des voix des électeurs après celles des listes de candidatures. Des partis en effet, s'apprêteraient à «acheter» des voix en leur faveur usant de moyens financiers impressionnants. C'est dire toute la liaison entre l'argent et les élections devenues un réel fonds de commerce enrichissant pour certains et juteux pour les autres.

Des affairistes n'hésitent pas à «investir» des sommes colossales afin d'accéder à la députation. Des observateurs avertis préconisent, pour mettre fin à ce marchandage, de revoir à la baisse et les salaires et les privilèges des futurs députés. Ce sera le seul et unique rempart contre les opportunistes et affairistes de tous bords.

M. C.

MARCHANDAGE DES PLACES SUR LES LISTES

Des partis politiques condamnent

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

De plus en plus de partis sur la scène politique algérienne ont recours au marchandage des voix et des candidatures. Les candidats mettent la main à la poche pour acheter leur place dans les listes de candidatures ou encore pour se garantir des voix. Cette pratique, bien que terrée, est légion. Elle se trouve pratiquée au nez et à la barbe de tous, y compris des autorités, qui quelque peu, ont longtemps fermé les yeux et affiché un certain laxisme laissant ainsi se généraliser ce marchandage qui a atteint, faut-il le dire, une grande ampleur gangrenant le champ politique dans notre pays.

«Alliance de l'Algérie verte» : le laxisme de l'Etat pointé du doigt

Les réactions des partis politiques interrogés sont unanimes. Le recours à ce type de pratique, bien que courante dans la scène politique algérienne, doit être condamnable. Interrogé à ce propos, le coordinateur national de l'Alliance de l'Algérie verte, Azzedine Djerafa, a nié l'existence de telles pratiques au sein de l'Alliance. Il dira, sur ce sujet :

«Nous n'avons pas ce genre de pratique au sein de l'Alliance de l'Algérie verte». Ce genre de pratique ne peut être que

«condamnable», aux yeux de tous, a-t-il dit. Et M. Djerafa de poursuivre :

«Nous refusons de pareilles pratiques et comportements qui doivent être punis par la loi en vigueur». La loi, précise-t-il, doit être au dessus de tous et punir tout individu qui a recours à l'usage de l'argent pour se garantir une place dans les listes de candidatures pour les prochaines élections législatives du 12 Mai prochain. Selon lui, *«Il est question de militantisme politique pour concrétiser des programmes et des idées devant servir la population algérienne en premier lieu»*. Notre interlocuteur n'omet pas de pointer du doigt la responsabilité et le laxisme de la classe politique. Si de pareilles pratiques existent, souligne-t-il, c'est parce que *«la classe politique algérienne n'est pas à la hauteur»*.

Front des forces socialistes (FFS) : les autorités doivent assainir le champ politique

Le secrétaire national chargé de la communication du Front des forces socialistes (FFS), Chafaâ Bouaiche, a affirmé que son parti, qui participe aux élections,

«n'a jamais accepté ou cautionné que les candidats achètent leur place». Il dira que *«beaucoup de personnes dont des hommes d'affaires et anciens maires, se sont présentés au siège du parti après l'annonce de sa participation aux élections proposant de l'argent mais nous avons refusé»*. Cette pratique, soutient-il, est encouragée par l'Etat qui, dit-il, *«laisse de nouveaux partis politiques participer aux législatives alors qu'ils n'ont pas de militants», ce qui,* explique-t-il, *conduit certains à utiliser l'agrément et vendent des accréditations au nom du parti à des individus pour créer des listes de candidatures»*. Il est nécessaire, préconise-t-il, que les autorités assainissent le champ politique, en accordant, notamment une plus grande ouverture pour permettre à plus de gens *"intègres"* de s'investir en politique et mettre fin à cette pratique.

M. B.

SOUS LA PLUME

Tu seras député mon fils !

PAR SORAYA HAKIM

Qu'est-ce qu'il fait bon d'être député. La notoriété, une petite dose de pouvoir et le salaire faramineux font chavirer les têtes. Mais pour y arriver, c'est une affaire de gros sous. Surtout lorsqu'on tient à être tête de liste. Pour cela, il faut aligner beaucoup de zéros derrière les chiffres. Et certains de nos prétendants à la députation ont les moyens de leur politique. Des sous, nos milliardaires en ont. Les têtes de liste sont mises aux enchères et les chefs de partis se muent en commissaires-priseurs. Cinq cents millions ! Adjugé ! Au niveau de quelques formations politiques tout est affaire de milliards et de milliardaires. Eh tiens pardi ! Il faut bien renflouer les caisses maintenant que l'Etat a décidé de couper les vivres aux formations pour financer les campagnes électorales. Alors, les leaders ont trouvé la parade, ils se tournent vers les gros affairistes qui n'ont ni compétences, ni programmes accrocheurs, ni militantisme et encore moins de convictions politiques. Leur C.V n'a d'égal que leur compte en banque. Nonobstant, qu'un député en Algérie coûte cher à l'Etat. D'abord parce qu'il est grassement payé, qu'il a une multitude de privilèges, comme le logement, la voiture, l'acquisition de terrain grâce à divers crédits assortie d'un permis de construire, de l'influence pour les passe-droits, les voyages en mission parlementaire sans omettre l'immunité que lui confère son statut. Mais pour toutes ces raisons, diable, qu'est-ce qu'il fait bon d'être député ! Surtout lorsque l'on a déjà goûté aux félicités que procure le poste, on peut comprendre la guerre sans merci que se livrent les militants qu'ils soient FLN, RND , FNA et partis islamistes ou autres. Oui, pour ces bellicistes, le jeu en vaut la chandelle. Quoiqu'on dise, quoi qu'on fasse l'argent est le dénominateur commun pour la majorité des partis qui imposent des candidats sur mesure. Des candidats qui ne répondront pas à l'attente du citoyen qui vivote, de la jeunesse qui a le mal de vivre. Des candidats députés qui auront appris l'art et la manière de faire dans le discours populiste seulement. A quelques exceptions heureusement.

S. H.

> « ◊◊ *Les leaders ont trouvé la parade, ils se tournent vers les gros affairistes qui n'ont ni compétences, ni programmes accrocheurs, ni militantisme et encore moins de convictions politiques. Leur C.V n'a d'égal que leur compte en banque.* »

A MOINS DE QUINZE JOURS DU DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Polémiques et tirs croisés

A une dizaine de jours du coup d'envoi officiel de la campagne électorale, la scène politique connaît déjà une importante effervescence. Et tout indique que cette ébullition ira crescendo au fur et à mesure que se rapproche le jour «J».

PAR KAMAL HAMED

En effet, les formations politiques en lice pour les élections législatives du 10 mai prochain n'ont pas attendu le dimanche 15 avril - date officielle pour le début de la campagne électorale - pour se lancer déjà dans la bataille électorale. Car la pré-campagne électorale bat aussi son plein comme l'atteste si bien la montée au créneau des partis politiques qui multiplient les sorties sur le terrain ainsi que les déclarations fracassantes, pour certains d'entre eux à tout le moins. Et dans cet exercice, dont le but évident est de mobiliser et chauffer les troupes, les attaques des uns contre les positions des autres font d'ores et déjà les choux gras de la presse nationale.

En plus de ces polémiques qui commencent à fleurir dans les colonnes de la presse nationale, des partis n'ont pas aussi épargné l'administration, plus particulièrement, dans ce cas précis, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Vingt partis politiques viennent en effet de faire montre de leurs grandissantes inquiétudes s'agissant des risques qui pourraient entacher la régularité et la transparence des élections législatives.

Dans le communiqué rendu public, avant-hier en fin d'après-midi, ces partis politiques ont interpellé le ministère de l'Intérieur sur de nombreuses questions et ce, en manifestant ouvertement leur scepticisme mais aussi leur ferme soutien à la commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL) qui mène, depuis des semaines, une véritable «guerre de tranchées» avec le département ministériel de Dahou Ould Kablia.

«Nous, les présidents et les secrétaires généraux des partis, signataires de cet appel, exigeons du gouvernement qu'il prenne en charge les revendications légitimes de la CNSEL qui visent à la tenue d'une élection propre et libre», note ce communiqué paraphé par, entre autres, le MSP, le FJD, le FC, le PJL, le PNSD et le PT. Le FLN et le RND ont fait faux bond alors que les observateurs ont relevé l'absence du FFS. Les signataires de ce document ont donc mis en avant les trois questions qui ont le plus suscité la polémique entre la CNSEL et le ministère et à propos desquelles les partis politiques n'ont eu de cesse de solliciter le ministère de l'Intérieur afin qu'il prenne les mesures nécessaires en vue d'assurer la transparence du scrutin législatif . Il s'agit ainsi de l'inscription en bloc des militaires sur les listes électorales après l'expiration du délai légal fixé par la loi, du bulletin unique et du mécanisme d'application du dispositif relatif à la représentation de la femme sur les listes de candidatures. La CNSEL a, de son côté, fustigé un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur en jurant par tous les saints qu'elle n'aura plus à traiter avec lui. Ces «échauffourées» sont certainement le parfait prélude de l'intensité qui va caractériser la campagne électorale.

Et d'ailleurs, bien avant le début de cette dernière, les tirs croisés commencent à fuser un peu partout et les différents protagonistes ne se font pas de cadeaux. Le président du Front de la justice et du développement, Abdallah Djaballah, n'hésite pas à tirer à boulets rouges sur le MSP en particulier et la coalition verte en général, mais Bouguerra Soltani le lui rend bien, il faut le dire. Le président du MSP voue même aux gémonies le FLN alors que Louisa Hanoune, la secrétaire général du Parti des travailleurs, continue de mener campagne contre les partis islamistes au même titre que Amara Benyounès, président du Mouvement populaire algérien .

K. H.

Les hostilités engagées avant même le lancement de la campagne électorale.

CRISE DU FLN

Les «redresseurs» accablent Belkhadem

Le «mouvement de redressement et d'authenticité» revient à la charge et accuse, de nouveau Abdelaziz Belkhadem d'être le seul responsable de la profonde crise que traverse le FLN. En effet, les «redresseurs» critiquent de manière virulente les listes électorales du parti, dont l'élaboration n'a obéi à aucun critère objectif, et accusent le secrétaire général d'avoir consacré l'exclusion de la base et des militants dans le choix des candidats. Dans le communiqué rendu public hier, suite à la réunion tenue avant-hier, les «redresseurs» *"rappellent que cette situation catastrophique dans laquelle est plongé le FLN est due à la marginalisation des militants, à la violation des statuts et du règlement intérieur du parti, au manque de transparence et de démocratie et à la propagation de la corruption au sein des structures du parti"*. Salah Goudjil, le coordinateur du «mouvement de redressement et d' d'authenticité», qui a signé ce communiqué apporte aussi son soutien à ceux qui ont ouvert les hostilités en vue de retrait de confiance à Belkhadem et ont entrepris une opération de collecte de signatures des membres du comité central dans l'objectif de réunir le quorum nécessaire devant permettre la tenue d'une session extraordinaire de cette instance afin de *«destituer»* le secrétaire général du vieux parti.

K. H.

SIDI BEL-ABBÈS

Saisie de 20 kg de kif à Sidi Ali Boussidi

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, hier, lors d'un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest à Sidi Ali Boussidi (Sidi Bel-Abbès), 20 kilogrammes de kif traité qui étaient en possession de deux femmes, ont indiqué mardi les services de ce corps constitué.

Les deux femmes, qui étaient à bord d'un taxi en provenance de la ville de Maghnia (Tlemcen), avaient dissimulé cette quantité de drogue sous les vêtements d'un bébé de sexe féminin.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont fait cette découverte lors d'une vérification ordinaire du véhicule, a-t-on indiqué.

Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire et connaître le lien de parenté du bébé avec les deux femmes dont l'une est native de la wilaya de Guelma, a ajouté la même source.

APS

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES DANGERS DES MINES ANTIPERSONNEL

Sept mille victimes en Algérie

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'Algérie, cinquante années après avoir arraché son indépendance, continue de subir les séquelles de la colonisation par les drames engendrés par les mines antipersonnel disséminées à traavers le territoire national par l'armée française. Il faut dire qu'à ce jour on déplore plus de sept mille personnes victimes de ces engins destructreurs. Les tristes statistiques indiquent que les wilayas les plus touchées sont El Taref, Tébessa ainsi que les wilayas frontalières de l'est et l'ouest du pays. Ce sont là lespropos de Youcef Rafai, président de l'Association des handicapés et victimes de mines à El Taref.

Youcef Rafai s'exprimait à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines. L'association, Machaal Echahid, en collaboration avec le mouvement associatif à Alger et le quotidien *El Moudjahid*, ont ainsi organisé, hier, une conférence sur le thème "Ensemble pour une campagne de sensibilisation sur les dangers des mines". Zéro mine, zéro victime... est l'objectif et le vœu de cette campagne de sensibilisation menée par des associations nationales et internationales. Au delà de la sensibilisation sur les dangers des mines, ces associations plaident également pour l'assistance psychologique à apporter aux victimes, veiller à aider à l'intégration à des postes de travail les victimes, quand cela est possible, et sinon leur offrir une prise en charge efficiente. Ces mines qui continuent à tuer ou handicaper sans discernement hommes, femmes et enfants ont fait pourtant l'objet d'une traque sans répit de la part des pouvoirs publics qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour mettre fin à ces tragédies. La campagne de dépollution, menée par l'Armée nationale populaire, a permis la neutralisation de 103.571 mines aux frontières Est, ligne Challe, (Tebessa, Souk Ahras, El Taref et Guelma), 668.586 mines au frontières Ouest, ligne Morice, (Naâma, Tlemcen et Béchar), selon les déclarations de Hocine Hamel, colonel de l'ANP de la cinquième région. Cependant la partie n'est toujours pas gagnée et l'opération se poursuit afin de neutraliser les «*trois mille mines toujours actives*», a affi rmé le colonel Hamel.

Il est utile de signaler, par ailleurs, que la wilaya de Béchar a, finalement, «désinfecté» son sous-sol de l'ensemble des mines qui y ont été enfouies. Il est d'ailleurs envisagé après cette opération, menée par l'Armée nationale populaire, de rendre vie à ces terres enclavées pour ces raisons évidentes en y plantant des arbres. Mohamed Jouadi, président de l'Association des victimes de mines en Algérie, a déploré le fait que «*la plupart des victimes, avant et après l'Indépendance, sont des enfants*».

La dernière victime a été enregistrée le 28 avril 2011 dans la wilaya de Biskra, elle était âgée tout juste de 13 ans. Les intervenants ont ainsi axé sur la sensibilisation des enfants dans les écoles afin de tenter, du mieux possible, d'éviter de nouvelles tragédies en attendant que le territoire soit totalement dépollué.

D. B.

MARCHÉS DE GROS, VOITURES D'OCCASION ET HYPERMARCHÉS

Vers une meilleure réglementation

Les activités commerciales, notamment le fonctionnement des marchés de gros, les grandes surfaces ou les hypermarchés, et même les marchés hebdomadaires de voitures et les halles à marée seront dorénavant réglementées.

PAR INES AMROUDE

Abdelaziz Ait Abderrahmane, directeur général de la régulation des activités et de la réglementation au ministère du Commerce, qui était, hier, l'invité de la Radio nationale chaîne III a indiqué que cette nouvelle réglementation va en fait organiser les espaces commerciaux et mieux encadrer le commerce de gros.

Le décret exécutif, déjà approuvé par le gouvernement et signé par le Premier ministre, devrait être prochainement publié au Journal officiel, a-t-il précisé.

Selon M. Ait Abderrahmane, ce nouveau texte vise à organiser davantage les structures commerciales, notamment les marchés de gros de fruits et de légumes, de produits agroalimentaires, des produits industriels de même que les marchés couverts de proximité de détail de fruits et de légumes, les marchés de voitures, et pour la première fois les pêcheries et autres poissonneries. Les marchés couverts de quartiers, préexistants ou nouveaux, seront ainsi mieux réglementés, avec une notable amélioration des activités commerciales et un contrôle permanent autant de la qualité que des prix des produits proposés à la vente. Ce nouveau texte a été élaboré dans le but de remédier à *"la situation critique qui caractérise la gestion, l'organisation, le fonctionnement et l'état général dans lesquels sont exercées les activités au sein des marchés"*, avait indiqué la semaine dernière lors d'un point de presse M. Ait Abderrahmane, qui a affirmé qu'il s'agit *"d'assainir les circuits de distribution"* et d'asseoir de nouvelles règles régissant, par exemple, les marchés hebdomadaires de véhicules d'occasion.

Installer des garde-fous pour une meilleure gestion des marchés.

Autre nouveauté introduite par ce décret exécutif : la possibilité de création de marchés de gros spécialisés tels que les marchés de gros de produits agroalimentaires et ceux dédiés aux produits industriels et de voitures.

Il existe en Algérie 1.597 marchés dont 43 dédiés au commerce de gros de fruits et de légumes, 654 de détail et 623 sont des marchés hebdomadaires, mais mal répartis à travers le territoire national, particulièrement pour les marchés de gros pour les produits agricoles frais, selon le même responsable. *"La concentration de ces marchés est au niveau des grands pôles urbains du nord du pays. Et il n'existe pas de marchés de gros dans un certain nombre de wilayas comme Oum El Bouaghi, Tissemsilt, Ain Defla, Illizi et Bouira"*, a-t-il relevé, ajoutant que les marchés de gros, souvent gérés par les collectivités locales, souffrent de nombreux dysfonctionnements. Le nombre de marchés de gros à travers le territoire national est insuffisant, selon des walis, et le *"minima"* de ces structures commerciales, selon des cadres du ministère du Commerce, est de 3.000 marchés brassant l'ensemble des activités agricoles, industriellles et de service, d'habillement et d'ameublement.

Détaillant par ailleurs le contenu du nouveau décret exécutif, M. Ait Abderrahmane a expliqué que la nouvelle législation stipule que *"les marchés de gros doivent être aménagés en carreaux et/ou locaux qui peuvent faire l'objet de cession ou de location au profit d'opérateurs économiques ayant le statut de personnes physiques ou morales et habilités à effectuer des opérations d'achat et de vente en gros"*.

A ce titre, seuls les mandataires grossistes, les collecteurs livreurs des produits agricoles, ainsi que les prestataires de services sont autorisés à effectuer des transactions commerciales au stade de gros, selon ce projet de décret dont l'article 16 stipule que *"la gestion des marchés de gros peut être assurée par toute personnes physique ou morale de droit public ou de droit privé"*.

I. A.

MALI, OFFENSIVE DES REBELLES VERS BAMAKO, MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le Conseil de sécurité en charge du dossier

PAR SADEK BELHOCINE

Les diplomates prennent en charge le dossier de la crise malienne. Le Conseil de sécurité se réunit pour étudier *«les éventuels»* besoins de la CEDEAO pour régler la crise malienne. Le Conseil de sécurité *«évite»* l'intervention militaire. Cette éventualité est laissée à la CEDEAO qui a mis en place une force militaire d'attente.

La crise malienne s'internationalise. Elle a débordé du cadre régional. Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir hier, à la demande de la France, afin d'examiner la crise au Mali. Un diplomate occidental affirme que les quinze pays membres du Conseil doivent y adopter une déclaration sur la situation. Cette réunion intervient au lendemain du sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) tenu à Dakar et à l'issue duquel les participants ont décidé d'imposer des sanctions aux militaires qui ont pris le pouvoir au Mali.

La Cédéao a ainsi décidé *"de la mise en place immédiate"* de sa force militaire *"d'attente"* dans ce pays, théâtre d'une rébellion touareg dans le nord. *"Nous avons décidé de la mise en place immédiate de la force d'attente de la Cédéao, en demandant au comité des chefs d'état-major de se réunir dès cette semaine à Abidjan pour voir les modalités d'activation de cette force"*, a déclaré le chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara, président en exercice de l'organisation. Il a qualifié la situation au Mali de *"très grave"*, et dénoncé *"un coup contre la démocratie et une atteinte à l'intégrité territoriale de ce pays"*. *"Ce n'est pas acceptable. Le retour à l'ordre constitutionnel et à l'intégrité territoriale doivent se faire dans les plus brefs délais"*, a-t-il insisté. La Cédéao a aussi décidé d'imposer un *"embargo total"* aux autorités militaires au pouvoir au Mali. *"Toutes les mesures diplomatiques, économiques, financières et autres sont applicables dès aujourd'hui (lundi) et ne seront levées que quand l'ordre constitutionnel (sera) effectivement rétabli"*, a insisté le président ivoirien. Les membres du Conseil de sécurité, la plus haute instance internationale, se réunissent en urgence en vue d'une déclaration commune sur la crise malienne, a indiqué la mission américaine au sein de l'Onu.

C'est la France qui aurait demandé cette session extraordinaire en raison de l'évolution inquiétante de la situation au Mali, révèle un diplomate qui explique que le Conseil doit *"réagir de façon énergique face à l'effondrement du gouvernement et la chute des trois villes du Nord"*. Le Quai d'Orsay a affirmé, lundi, que le Conseil de sécurité pourrait être saisi, par Paris, des éventuels *"besoins"* de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour régler la crise. Une crise qui prend de l'ampleur face à l'offensive des rebelles qui ne semblent pas se contenter de la prise de contrôle des principales villes du Nord du pays. A en croire le ministre français de la Coopération, Henri de Raincourt, qui intervenait hier sur RFI *«des mouvements"* de rebelles ont été signalés *"autour de Mopti"*, ville du centre du Mali sous contrôle gouvernemental et qui marque la limite avec le nord du pays aux mains des rebelles.

La ville de Mopti est située à peu près à mi-chemin entre Bamako et Tombouctou, une des capitales du Nord-Mali et cité historique tombée sous le contrôle des islamistes armés du mouvement Ansar Dine (défenseurs de l'islam) soutenu par des éléments d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), selon des témoins.

Les rebelles parviendront-ils jusqu'à Bamako ?

En trois jours, trois capitales administratives du Nord-Mali, Kidal et Gao (nord-est), puis Tombouctou (Nord-Ouest), sont tombées aux mains de ces groupes qui n'ont rencontré presque aucune résistance de la part de l'armée malienne, sous-équipée et désorganisée. La question est désormais de savoir s'ils parviendront à progresser vers le sud et à parvenir jusqu'à Bamako.

"Aujourd'hui, compte tenu de ce que l'on sait de la situation militaire sur le terrain, je ne vois aucun secteur géographique sur lequel l'armée malienne serait susceptible de stopper l'avancée des rebelles", s'est inquiété un observateur. Une situation confuse règne à Tombouctou. Selon des témoins se trouvant sur place, un chef islamiste a pris le pouvoir dans la ville du nord-ouest du pays, tombée dimanche aux mains des rebelles touareg.

Le chef du groupe islamiste armé touareg Ansar Dine (défenseur de l'Islam) a pris le contrôle, lundi, de Tombouctou, d'après des témoins. Iyad Ag Ghaly en a chassé les rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), qui avaient occupé la ville du nord-ouest du pays dimanche dernier. *"Iyad est venu ce matin avec cinquante véhicules. Ils ont pris la ville, chassé les gens du MNLA qui étaient là, ont brûlé le drapeau du MNLA et ils ont mis leur drapeau au camp militaire de la ville"*, a déclaré Moussa Haïdara, un caméraman qui a filmé l'entrée dans la ville du groupe. La session extraordinaire du Conseil de sécurité, réunie d'urgence en raison de l'évolution dégradante de la situation au Mali devrait adopter une déclaration sur le développement inquiétant de la situation dans ce pays. Les éventuels *"besoins"* de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour régler la crise seront-ils satisfaits. Lundi, cette organisation avait décidé un *«embargo total»* contre la junte et "la mise en place immédiate» de sa force militaire.

Ces éventuels *«besoins»* qui ont été évoqués par Alain Juppé seraient *«logistiques»* ou militaires pour équiper la force militaire mise en place par la CEDEAO. Ironie du sort, la progression fulgurante du MNLA et des groupes islamistes a été facilitée par le coup d'Etat militaire qui a renversé le 22 mars le président Amadou Toumani Touré sous le prétexte que son régime était *"incompétent"* pour contrer ces mouvements dans le nord. La force militaire de la CEDEAO sera-t-elle «l'alternative» pour préserver l'unité du peuple malien et l'intégrité territoriale du pays ? Cela dépendra de la déclaration qu'adoptera le Conseil de sécurité et de la volonté de «négocier» des rebelles. Avec qui «négocier».

Selon, Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, *«il semblait qu' une fraction islamiste/jihadiste extrémiste soit en train de prendre le dessus parmi les différentes factions touareg»*.

Autant dire que la crise malienne risque d'ouvrir la boîte à Pandore et déboucher sur des situations explosives dans tous les pays de la région.

S. B.

Aucune plainte de la communauté nationale enregistrée

Les services de l'ambassade d'Algérie à Bamako et de son consulat à Gao n'ont enregistré, jusqu'à l'heure actuelle, aucune plainte ou doléance de la part des membres de la communauté nationale établis au Mali, a indiqué mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration. *"Le ministère, qui suit de très près les développements que connaît la situation au Mali, est en contact permanent avec notre ambassade à Bamako et notre consulat à Gao pour s'enquérir des conditions de séjour des membres de notre communauté établis dans ce pays frère"*, a assuré M. Belani.*"Notre représentation diplomatique et consulaire est à l'écoute des membres de notre communauté, estimée à deux cents (200) personnes, afin de lui apporter, en cas de besoin, toute l'aide nécessaire à sa sécurité et son bien-être"*, a-t-il ajouté.

APS

MAÎTRISE DES COÛTS DANS LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES

Gérer l'aspect financier en préservant la qualité

«Les objectifs de la maîtrise et l'optimisation des coûts dans le processus de la "supply chain" doit tenir compte de deux paramètres essentiels, à savoir la gestion des contradictions apparentes en maîtrisant les aspects financiers et les marges de réduction des services, d'une part. Et d'autre part, il s'agit de satisfaire les clients en offrant une meilleure qualité avec les coûts supplémentaires ». a affirmé, hier, Philippe Ausseur, expert auprès du bureau algérien d'Ernst & Young au cours d'un séminaire portant sur la maîtrise des coûts dans les entreprises algériennes.

PAR AMAR AOUIMER

Ausseur et Antoine Tokplo, expert-manager de SC Paris, ont précisé que l'important dans la maîtrise des coûts consiste, notamment, à assurer la performance financière et l'organisation opérationnelle pour aboutir à la satisfaction des clients en cherchant l'efficacité économique.

Ils ont recommandé, pour le cas des entreprises algériennes en quête de modernisation de la gestion économique et financière l'introduction du E-Commerce afin d'habituer les clients à plus de flexibilité et de réactivité.

«*Dans les contextes et les enjeux des entreprises algériennes, celles-ci doivent faire face à l'efficience sur la maîtrise de la chaîne des coûts*» a dit Ausseur.

Les 60 collaborateurs du bureau d'Alger d'Ernst & Young ont pour mission d'apporter des éclairages économiques actuels à l'organisation des entreprises, car rien ne se fait sans un système d'information performante et fiable capable de supporter la stratégie industrielle…

En Algérie, la problématique de la maîtrise des coûts prend en considération la logistique et les aspects de l'importation en allant jusqu'au client et le service après-vente et la gestion des retours.

Autrement dit, la politique de l'entreprise algérienne en matière de gestion financière doit prendre en charge les aspects de financements, mais également du retour des investissements. Il s'agit, en fait, d'optimiser les gains et les dividendes en réduisant les coûts de production et de gestion.

Les experts d'Ernst & Young précisent que «*l'important consiste à fournir les clefs théoriques et conceptuelles pour rendre les entreprises algériennes performantes en les adaptant à la pratique de ces techniques de gestion financière*.»

Le processus de la «supply chain» englobe, en fait, toute la chaîne allant des approvisionnements à la livraison finale en passant par la fabrication, le stockage et la distribution. Les participants à ce séminaire ont pu saisir la problématique préconisant les meilleurs choix stratégiques que les entreprises algériennes devront adopter pour rester compétitives dans un environnement

devenu de plus en plus concurrentiel. Les experts d'Ernst & Young répondent que «*pour parvenir à une prise de décision optimale, les entreprises algériennes, tant publiques que privées, doivent disposer d'une juste et complète vision de leurs coûts tout le long de la chaîne des valeurs qui court de la production jusqu'au client final*».

Deux éléments essentiels du contrôle de la chaîne totale des coûts

Les experts d'Ernst & Young affirment que «*le contrôle de la chaîne totale des coûts repose sur la conception des systèmes de comptabilité analytique qui identifient clairement les coûts des processus d'approvisionnement, de production et de distribution par canal, par produit et par client.*» Il faut, également, tenir compte du développement de modèles donnant une vision précise des alternatives et contraintes opérationnelles à chacun des maillons de la chaîne de valeur et permettant d'alimenter la prise de décision stratégique. Enfin, il est important d'utiliser la méthodologie d'analyse et d'outils informatiques requis à leur intégration (des entreprises) au sein de processus robustes. Rappelons que l'option pour la réduction des coûts financiers de production des entreprises algériennes prévoit un important investissement dans l'innovation. Car, la stratégie de l'innovation vise à optimiser les rendements de production tout en parachevant le plan d'investissement.

Il y a également lieu de perfectionner la stratégie d'innovation technologique indispensable à l'amélioration du système de production.

A. A.

RECYCLAGE ET GESTION DES DÉCHETS FERREUX

Les entreprises hongroises s'intéressent au marché algérien

Les hommes d'affaires hongrois sont intéressés par l'investissement dans le recyclage des déchets ferreux en Algérie au regard des potentialités existantes, a déclaré lundi à Blida, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Lazlo Bosbok.

«*L'Algérie est en mesure d'exploiter ses déchets ferreux qu'elle exporte, en mettant en place notamment une industrie locale forte*», a souligné le diplomate hongrois dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite au Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI).

Dans ce cadre, il a fait part de la disponibilité de son pays à apporter son expérience en matière de construction d'usines spécialisées dans ce domaine.

L'ambassadeur de Hongrie en Algérie, qui était accompagné d'hommes d'affaires représentant 9 PME de son pays, a fait part de l'intention de plusieurs d'entre eux d'investir le marché algérien par le biais de l'importation de matières premières, particulièrement les huiles végétales utilisées dans les industries cosmétiques.

L'hôte de la wilaya de Blida a souligné, en outre, que la Hongrie dispose «*d'importantes*» expertises dans divers domaines, à l'image de l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et chimique ainsi que la construction, émettant le souhait des entreprises de son pays de développer leurs projets en Algérie.

Au cours d'une rencontre avec les responsables de la chambre du commerce et d'industrie de la wilaya de Blida,Bosbok a noté que le volume des échanges économiques entre l'Algérie et la Hongrie a atteint, l'année dernière, le montant de 58 millions d'euros et ce, dans les domaines hors-hydrocarbures, faisant remarquer que pour l'Algérie, la Hongrie constitue «*l'exception*» dans la mesure où ce pays s'approvisionne d'Europe de l'Est en pétrole, a-t-il expliqué.

R. E.

TOURISME AU SAHARA

Les conditions réunies pour une saison réussie

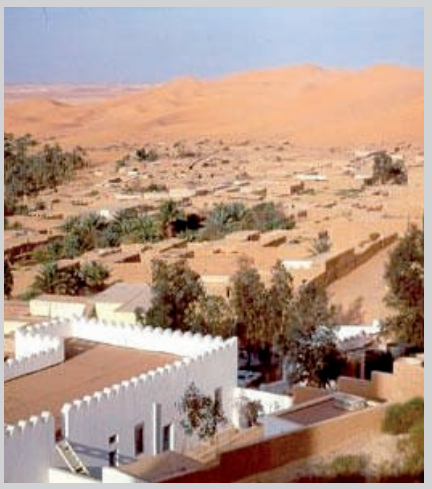

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune, a affirmé, lundi à Constantine, que toutes les conditions sont réunies pour une saison touristique "performante" dans le sud du pays où les touristes pourront découvrir ou redécouvrir "les mystères naturels" de cette région.

En visite de travail à Constantine le ministre a également indiqué que les événements vécus dans certaines zones subsahariennes "ne perturberont point la saison du tourisme saharien" devant s'ouvrir en septembre prochain. La destination Sud figure parmi les "points forts" du tourisme algérien sur lequel les pouvoirs publics "misent énormément", a souligné le ministre, faisant part des efforts déployés pour promouvoir ce produit touristique. Les facilitations accordées pour booster l'investissement hôtelier dans cette région du pays témoigne de l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à ce segment de tourisme, a encore affirmé Mimoune, soulignant les "impacts positifs" du tourisme saharien sur l'économie nationale.

La réhabilitation et la rénovation de l'ancien parc hôtelier figure également parmi les priorités du secteur du tourisme qui a mobilisé une enveloppe financière de 70 milliards de dinars pour réadapter ces structures dont la majorité sont situées dans des sites stratégiques, a également fait savoir le ministre. Il a affirmé, dans ce contexte, qu'un budget de 1,25 milliard de dinars, sur les 70 milliards de dinars affectés au secteur, a été débloqué pour réhabiliter les anciens hôtels "Cirta" et "Panoramic" de Constantine dont l'opération de rénovation est "au stade des études". En plus de ces deux pittoresques hôtels, quatre autres situés dans l'Est du pays (Chelia à Batna, Guergour à Sétif, Les Hammadites à Béjaia et Bougaroun à Collo (Skikda) seront ciblés par les opérations de réhabilitation, a révélé Mimoune, rappelant que ces chantiers s'inscrivent dans le cadre du plan "Qualité Tourisme Algérie". Le ministre avait procédé durant la matinée à la pose de la première pierre d'un hôtel "5 étoiles" de 120 chambres, situé à El Khroub. Il a également inspecté un chantier de réalisation d'un hôtel privé à la nouvelle ville Ali-Mendjeli avant d'inaugurer symboliquement, dans cette même ville, un second établissement et deux autres au centre de Constantine, "Ibis" et "Novotel", en l'occurrence. Mimoune, qui a également visité une exposition de produits artisanaux au palais Ahmed-Bey, entièrement réhabilité, avait pris connaissance, à son arrivée à Constantine, d'un exposé sur le secteur du tourisme dans cette wilaya qui sera renforcée, à l'horizon 2015, par 1.900 lits qui s'ajouteront aux 1.300 existants.

R. E.

M'SILA

Valorisation socioéconomique du patrimoine rural

Un atelier sur "La valorisation socioéconomique du patrimoine rural matériel et immatériel des zones arides et semi-arides en Algérie" s'est ouvert la semaine dernière à M'sila à l'initiative du ministère de l'Agriculture et du Développement rural en présence de participants nationaux et étrangers. Cette rencontre de deux jours réunit des représentants des secteurs du Tourisme, de l'Emploi, de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, de l'Aménagement du territoire, des Ressources en eau et de la Culture ainsi que d'organismes internationaux parmi lesquels l'UNESCO, le Programme de partenariat mondial pour le tourisme durable, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en plus d'associations ou d'organismes concernés venus, notamment, du Maroc, de Tunisie, de France et d'Italie. L'objectif de cet atelier, qui sera sanctionné, jeudi, par des recommandations, est de "contribuer à la mise en œuvre d'une politique du renouveau rural en matière de protection et de valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel, à la lumière des instruments et des programmes internationaux". Il est question également de l'identification, avec les acteurs locaux concernés, d'un "programme pilote pluridisciplinaire et plurisectoriel de partenariat, pour la promotion d'activités socioéconomiques autour de la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel". Il a été mis en place plusieurs ateliers consacrés à la préservation et à la valorisation des patrimoines ruraux immatériels et à la valorisation du patrimoine rural agricole, artisanal, historique et archéologique.

OUM EL-BOUAGHI

Doublement de la RN 100 sur 29 km

Des travaux portant sur le doublement de deux tronçons totalisant 29 km de la route nationale (RN) n° 100, dans sa partie traversant la wilaya d'Oum El-Bouaghi, seront lancés "au cours du 2e trimestre 2012", a indiqué le Directeur des Travaux publics. Le premier segment, long de 13 km, reliera la localité de Taxas (commune de Sigus) aux limites de la wilaya de Constantine moyennant une enveloppe de 700 millions de dinars, tandis que le second tronçon à doubler, financé à hauteur de 900 millions de dinars, reliera sur 16 km les localités d'Aïn Kercha et d'Aïn M'lila, selon le même responsable. Le doublement de ces deux tronçons permettra de "fluidifier la circulation en la sécurisant davantage et d'éliminer les points noirs à l'origine de nombreux accidents mortels", a ajouté le Directeur des Travaux publics, signalant, par ailleurs, que l'année 2012 verra la réalisation de six évitements aux abords de plusieurs agglomérations. S'agissant des projets retenus pour le secteur à moyen terme, le même responsable a fait état du lancement, courant 2012, de sept études techniques de projets de réalisation de trois voies de contournement pour les villes de Meskiana, Aïn Kercha et Berriche, accompagnées de passerelles pour la sécurité des piétons.

GUELMA

Ouverture d'une première trémie urbaine

Une trémie de 238 m de long, dont 34 m couverts, sur 8 m de large, a été ouverte à la circulation la semaine dernière à Guelma à hauteur d'une importante intersection située au centre-ville. Premier ouvrage du genre dans la ville de Guelma, la trémie, ouverte en présence des autorités locales après deux années de travaux, a mobilisé une enveloppe de 300 millions de dinars, a indiqué le Directeur des Travaux publics qui a précisé que le retard accusé par ce projet est dû à des "difficultés lors du transfert des réseaux d'eau, de gaz et de téléphone". L'ouvrage destiné à desservir la partie Ouest de la ville de Guelma met fin aux encombrements en cet endroit longtemps considéré comme l'un des "plus importants points noirs" de la ville en matière de circulation automobile. "C'est la fin d'un vrai cauchemar", a affirmé un cadre travaillant dans une cité administrative, mitoyenne avec cette intersection. Ce soulagement est partagé par de nombreux automobilistes, notamment des conducteurs de taxis et de véhicules de transport en commun, approchés par l'APS.

APS

SAIDA, PROJETS POUR LA COMMUNE DE SIDI AHMED

Rompre l'isolement des habitants

Située au sud de la wilaya de Saïda, la commune de Sidi Ahmed a bénéficié de plusieurs projets visant à rompre son isolement et à améliorer le cadre de vie de ses habitants, a indiqué la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

La localité de Bourached, principal groupement d'habitations après le chef-lieu de la commune, a ainsi bénéficié d'une annexe administrative, inaugurée la semaine dernière, d'un groupe scolaire qui sera réceptionné dans un délai de 14 mois et, enfin, d'un réseau d'assainissement, dont les travaux seront lancés prochainement.

Les villages voisins de Bourached ont également été touchés par les plans de développemeent, notamment les douars de Sidi Khelfallah, Djebabra, Sidi Moussa, Ouled Ahmed et Fertassa.

A la faveur d'une opération prévue d'être lancée courant du mois d'avril, le village de Fertassa verra son réseau d'électricité renforcé. Pour répondre aux doléances des populations de plusieurs hameaux éloignés, une enveloppe de 80 millions de dinars a été débloquée pour réhabiliter les chemins vicinaux. La Direction des travaux publics de la wilaya de Saïda a, par ailleurs, débloqué une enveloppe de 370 millions de dinars pour rénover la route reliant la localité de Bourached à Aïn Lahdjar, sur une distance de 36 km.

Actuellement, les services de la wilaya étudient la possibilité de transformer un poste de la garde communale de la commune de Sidi Ahmed en agence postale ou en infrastructure de jeunes, installations qui font défaut dans cette localité. Le chef-lieu de la commune a vu l'inscription à son profit d'un projet d'extension de son groupe scolaire avec en sus quatre nouvelles classes et un internat de 200 lits qui seront réceptionnés en septembre prochain, souligne l'APS, ajoutant qu'une salle de sports sera réalisée au niveau du lycée Saïdi Khalfallah.

Relevant de la même commune,le village Sefid sera, enfin, connecté au réseau de distribution de gaz naturel et disposera d'une unité de la Protection civile.

Enregistrant un taux d'avancement des travaux de 70%, ce projet sera livré dans les trois prochains mois, alors que le bureau de poste, faisant l'objet de rénovation, il sera incessamment rouvert pour assurer les différents services aux usagers.

B. M.

ANNABA, RÉAMÉNAGEMENT DE DEUX ZONES D'ACTIVITÉS COMMERCIALES

Lancement prochain des travaux

Des travaux de réaménagement et de développement des zones d'activités commerciales (ZAC) de Draâ Errich (Oued Aneb) et de Medjez Rassoul (Aïn Berda), dans la wilaya de Annaba, seront prochainement lancés, ont annoncé les services de la wilaya. Cette opération a pour objectif de dégager des assiettes foncières pour accueillir de nouveaux projets d'investissement et de mettre en place les commodités nécessaires à l'exercice d'activités commerciales, ont indiqué les mêmes services. Une autre opération portant réaménagement de la zone industrielle (ZI) d'El-Bouni a été également programmée dans le but de créer de *"meilleures conditions d'évolution aux opérateurs économiques et aux futurs investisseurs"*, ont expliqué les services de la wilaya, ajoutant que cette dernière opération, décentralisée, prévoit des travaux de réfection de l'éclairage public, des routes et des canalisations d'eau potable et d'évacuation des eaux usées. Quatre zones industrielles (ZI) forment l'essentiel du tissu industriel de la wilaya de Annaba, a relevé la wilaya, précisant qu'il s'agit des zones de Pont-Bouchet, d'une superficie de 116 hectares, avec 48 opérateurs, de Meboudja (63 ha et 43 opérateurs), du marché d'intérêt national (MIN) (51 ha et 55 opérateurs) et de Berrahal (122 ha et 64 opérateurs).

La wilaya compte également cinq zones d'activités à Sidi Salem, El-Hadjar, Aïn Berda, Oued El-Aneb et El-Eulma.

APS

MILA, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Les barrages alimenteront 17 communes

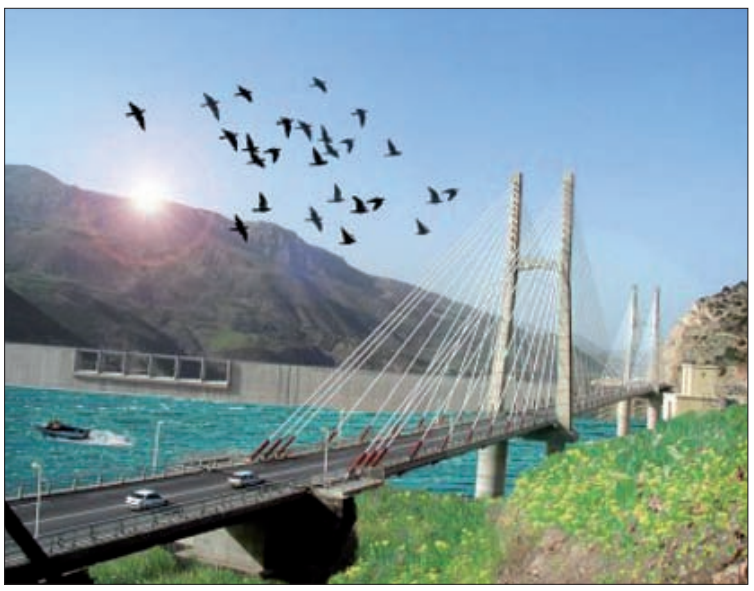

Le raccordement de 17 communes de la wilaya de Mila au réseau d'eau potable, à partir des barrages de Beni Haroun (Mila) et de Tabellout (Jijel), fait l'objet d'une étude qui sera finalisée "très prochainement", a indiqué la Direction des ressources en eau.

M. Ramdane Bouchaïr, responsable de la mobilisation des ressources hydriques au sein de cette direction, a précisé que cette étude est inscrite au titre du programme sectoriel de l'exercice 2012 pour un montant de 100 millions de dinars. Les communes rurales et montagneuses ciblées par cette opération connaissent un "déficit préoccupant" en eau potable, a indiqué le même responsable, précisant que c'est, notamment, le cas des communes de Laayadi Barbas et d'Aïn El-Beda Hariche. Lors de tournées d'inspection effectuées récemment dans plusieurs communes, le wali de Mila, M. Abderrahmane Kaddid, avait souligné que le déficit en eau que connaissent plusieurs communes enclavées doit être "comblé au plus tôt". Quinze communes bénéficient à l'heure actuelle de l'eau potable à partir du barrage de Beni Haroun qui leur fournit environ 47.000 m3 par jour, a indiqué le premier responsable de la wilaya, rappelant que la dotation en eau potable dans la wilaya de Mila est de l'ordre de 120 litres par jour et par personne. Les programmes en cours de réalisation dans le cadre du quinquennal 2010-2014 permettront à cette wilaya d'atteindre une dotation de l'ordre de 150 litres/jour/personne.

APS

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Un net recul enregistré

Les citoyens de la ville de Tizi-Ouzou et ceux de la Nouvelle Ville sont heureux de constater que le banditisme et les agressions pour vol ont baissé de façon très palpable depuis plusieurs mois.

PAR LOUNES BOUGACI

Ainsi, les agressions visant à délester les simples citoyens de leurs téléphones portables ou les femmes de leurs objets de valeur, notamment les chaînes en or, sont devenues des faits très rares. Et ce, grâce à la mobilisation permanente des services de la sûreté de wilaya à travers leurs différents commissariats essaimés dans les quatre coins de la ville et de la Nouvelle Ville.

Les forces de police travaillent, en effet, de jour comme de nuit afin de parer à ce genre de violence qui rendait la vie infernale aux citoyens. Régulièrement, des malfaiteurs sont arrêtés par les forces de police dépendant de la sûreté de wilaya, notamment les différentes sûretés urbaines. Grâce aux rondes permanentes des patrouilles de la police, souvent les malfaiteurs sont attrapés la main dans le sac. C'est le cas, par exemple, la semaine écoulée avec l'arrestation d'une personne pour vol en flagrant délit avec usage de véhicule et faisant l'objet déjà de trois mandats d'arrêt. En fait, au cours d'une tournée de contrôle effectuée par la police de la 6e sûreté urbaine de Tizi-Ouzou, son attention a été attirée par un individu suspect en train de voler des machines devant un chantier de construction à proximité du lieu dit Le pont de Maâtkas (Anar Amellal), au sud de la ville de Tizi Ouzou. Le mis en cause a été présenté devant le parquet et a été cité à comparaître. Des exemples similaires sont légions ces derniers temps et il ne se passe pas un jour sans que la police n'intervienne pour mettre un terme aux agissements nocifs de malfrats, dont une bonne partie est constituée de récidivistes.

Avec ces améliorations, on peut dire sans risque de se tromper que la situation est maîtrisée et se déplacer sans avoir la trouille dans n'importe quel quartier de Tizi-Ouzou est désormais chose possible même durant la nuit. Même garer son véhicule dans des endroits non gardés n'exposent plus systématiquement le véhicule à des vols, comme cela était le cas il n'y a pas si longtemps. C'est donc avec soulagement que la population locale accueille cette nette progression en matière de lutte contre le banditisme et la criminalité. Le même constat est relevé dans les différents chefs-lieux des localités de la wilaya grâce aussi aux efforts fournis constamment par les éléments des sûretés des daïras. Plusieurs bars clandestins ont été fermés ces derniers mois, ce qui a engendré de fait une baisse de la criminalité. Car ces bars sont des lieux privilégiés pour la prolifération de divers fléaux comme la consommation des stupéfiants, la prostitution non contrôlée et les rixes souvent avec usage d'armes blanches, voire d'armes à feu. La dernière opération en date, dans ce sens, est celle menée par les éléments de la sûreté de daïra d'Ath Douala ayant permis de fermer deux débits illicites de boissons alcoolisées au niveau du village Taddart Oufella. Le maintien de la mobilisation des services de la police est vivement souhaité par la population qui n'a pas cessé, il y a quelques années, de lancer des appels à l'Etat afin de renforcer leur sécurité.

L. B.

BARRAGE DE SOUK N'TLETA

Les expropriés reviennent à la charge

Les expropriés du barrage de Souk N'Tleta, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sont une fois de plus sortis de leur réserve cette semaine. Ils menacent même de recourir à des actions de protestation à partir de la semaine prochaine. En attendant, les concernés ont saisi le wali de Tizi-Ouzou, M. Abdelkader Bouzaghi à travers une requête. Les expropriés, organisés en association depuis des années, insistent toujours pour une reprise des négociations sérieuses comme auparavant : *«Un travail de continuité s'impose. A titre d'exemple, les résultats et les décisions concernant les établissements et les terrains épars à grande valeur agricole discutés lors de la dernière réunion sont restés sans suite.»*

Aussi, est-il indiqué, l'affectation des terrains de Tadmaït après la délocalisation du dortoir universitaire tout en accélérant les procédures de relogement est vivement revendiqué. Les expropriés exigent, en outre, l'inscription d'un viaduc qui reste impératif car il sera, selon eux, d'un apport considérable quant au désenclavement de toute une région, notamment Ialalen et Aïn Zaouia où résident plus de 20.000 habitants. Les concernés s'interrogent : *«Comment pourrait-on installer l'entreprise sans prendre en considération les préoccupations majeures de toute une population qu'on veut déraciner au bon vouloir des services publics qui n'ont rien préparé pour mettre en œuvre cette délocalisation».* De ce fait, les expropriés déclarent accorder un préavis d'une semaine afin que les choses soient prises au sérieux *«en donnant des réponses et des décisions concrètes vis-à-vis de notre situation délaissée apparemment par certains cercles vicieux qui n'ont pas d'autres alternatives que d'aggraver et de compliquer la situation tendue».*

L. B.

ENFANTS DE CHOUHADA

Hommage à Rabah Benchikhoun

L'association de l'union des filles et veuves de chahid de la wilaya de Tizi-Ouzou ont organisé, hier mardi, une journée commémorative du huitième anniversaire du décès de l'ancien président de la Fédération nationale des enfants de chouhada (FNEC), Rabah Benchikhoun, suite à un accident de la circulation. C'est au sein de la maison de la culture que les activités commémoratives ont eu lieu avec, notamment, la tenue d'une exposition de photographies et d'articles de presse sur le défunt, suivie d'une série de témoignages. Dans l'après-midi, l'association de l'union des filles et veuves de chahid ont prévu un spectacle de chorales et de chants. L'hommage qui prendra fin aujourd'hui avec une cérémonie de recueillement sur la tombe de Rabah Benchikhoun dans son village natal Taka n'Ath Yahia, près de Aïn El-Hammam.

Rappelons que le défunt Rabah Benchikhoune était une personnalité fort connue dans la région du fait que non seulement il occupait la responsabilité de la FNEC mais aussi parce qu'il s'était impliqué dans l'action politique locale durant les dures années de la tragédie nationale, dans les années quatre vingt dix. Il était également connu pour ses activités syndicales, notamment au sein de l'entreprise nationale de l'industrie textile (COTITEX) de Drâa Ben Khedda, d'où il avait été licencié en 1984 pour avoir mené une grève des travailleurs.

L. B.

COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI

Salon Djurdjura du couscous

C'est aujourd'hui, mercredi, que sera donné le coup de starter de la cinquième édition du Salon Djurdjura du couscous. L'activité qui s'étalera jusqu'au 6 du mois en cours est organisée par la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, le comité des activités culturelles et artistiques de la même ville, en partenariat avec l'entreprise Couscous «El gharbal» de Boghni.

Pour cette année, les organisateurs ont choisi de placer ce salon sous le slogan : «l'accueil du printemps Amaggar n tefsut. Tout au long de trois journées, une exposition sera abritée par les différents stands de la maison de la culture «Mouloud Mammeri».

L'ouverture officielle prévue ce matin à 10 heures se fera avec l'atelier de danse folklorique, idebalen, «Itran n Dda Lmulud». Ce spectacle sera suivi d'une démonstration de la préparation du couscous roulé à la main par les différentes wilayas participantes : des repas copieux du printemps chez les Beni Snous de Tlemcen et chez les kabyles. Après l'inauguration des expositions, il sera offert aux visiteurs l'occasion d'une dégustation des plats traditionnels des wilayas de Tlemcen, El-Bayed, Béjaia, Oran, El-Oued, Annaba, Jijel, Alger... Le Salon sera ponctué par des séances de ventes dédicaces de livres de cuisines en présences de leurs auteurs évidemment.

L'après-midi de cette première journée sera riche en conférences qui se tiendront au sein de la salle du petit théâtre. Ainsi, Mohamed Saridi, Docteur en anthropologie et écrivain, interviendra sur l'accueil du printemps, une tradition ancestrale chez les amazighs. Pour sa part, Houria Abdennebi, enseignante au département de langue et culture amazighe de l'université de Tizi-Ouzou parlera du même thème d'une autre manière. De son côté, Hacen Mustafa, professeur de géographie touristique à l'Institut national de tourisme et d'hôtellerie de Tlemcen animera une conférence sur les plats traditionnels préparés par les gens de Tlemcen pour accueillir le printemps.

Quant à Abdelhamid Kenouche, professeur chercheur à Annaba, il rebondira sur le thème des limites géographiques sur l'art culinaire qu'est le couscous.

La journée de demain, jeudi, sera marquée par la tenue d'une table ronde au sujet de la nécessité de consommer bio. Elle sera animée par Mohamed Arkat et Ali Asli. Puis il y aura la projection d'un documentaire sur les arts culinaires traditionnels suivie d'un débat avec Mohamed Zerdoumi, animateur de l'émission Tiwiza de TV4. Pour la dernière journée, les organisateurs ont prévu une visite au village Tamgout, dans la commune de Yakouren, où des activités seront organisées localement par une association du village.

L. B.

MOSCOU

12 morts dans l'incendie d'un marché

Douze personnes ont péri dans l'incendie d'un hangar d'un marché couvert au sud de Moscou, a indiqué mardi le ministère russe des Situations d'urgence.

"Douze personne sont mortes, ce sont des ouvriers immigrés, nous cherchons à déterminer de quel pays d'ex-URSS ils sont originaires", a indiqué un porte-parole du ministère pour la ville de Moscou, cité par les agences russes.

L'incendie a éclaté vers 4h50, heure locale, et a détruit un hangar de deux étages d'un marché de Kachalovsky.

Le bâtiment servait de lieu d'habitation pour les vendeurs du marché. L'incendie a été éteint par huit équipes de pompiers, a indiqué le ministère des Situations d'urgence.

PHNOM PENH

Ouverture du 20e sommet de l'Asean

Le 20e sommet de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (Asean) a débuté mardi à Phnom Penh, en présence des chefs d'Etat ou de gouvernement des dix Etats membres de l'organisation.

Le Sommet, placé sous le thème "Asean : une communauté, un Destin", est présidé par le Premier ministre cambodgien Hun Sen.

Au cours de cette rencontre, les participants se pencheront notamment sur un large éventail de questions telles que l'application de la feuille de route pour l'édification de la communauté de l'Asean (2009-2015) et sur plan de travail sur l'initiative pour l'intégration de l'Asean (2009-2012).

APS

FRANCE

Cinq islamistes, dont trois imams expulsés

La France a décidé, lundi, d'expulser cinq imams ou militants de diverses nationalités considérés comme des islamistes radicaux pour atteinte aux intérêts fondamentaux de l'État.

Deux d'entre eux, Ali Belhadad, militant islamiste de nationalité algérienne, et Almany Baradji, un imam malien, ont rejoint leurs pays d'origine dès ce lundi, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant .

Trois autres islamistes radicaux présumés, dont deux imams, devraient l'être prochainement sous réserve de l'avis de la commission d'expulsion ou de possibles voies de recours.

D'autres mesures de ce type seront prises prochainement en application des décisions de Nicolas Sarkozy visant à accélérer les procédures d'expulsion d'islamistes radicaux étrangers, souligne Claude Guéant rapporte l'agence Reuters.

Ces décisions interviennent onze jours après la mort de Mohamed Merah, l'auteur des sept meurtres commis fin mars à Toulouse et Montauban et se revendiquant d'Al Qaïda.

Parallèlement, la France a décidé jeudi dernier d'interdire la venue sur son territoire de 4 prédicateurs conviés au rassemblement annuel de l'Union des organisations islamiques de France du 6 au 9 avril au Bourget (Seine-Saint-Denis). La police a également interpellé vendredi 17 islamistes radicaux présumés, un coup de filet jugé "électoraliste" par une partie de l'opposition.

Claude Guéant a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une mesure nouvelle, la France ayant expulsé l'an dernier une dizaine de prédicateurs.

Selon le ministère de l'Intérieur, Ali Belhadad, qui avait été condamné pour son rôle dans les attentats de Marrakech en 1994, a "*repris au cours des semaines passées des relations assidues avec la mouvance islamique radicale*". Almany Baradji se voit reprocher de prôner dans ses prêches *"l'antisémitisme, le port du voile intégral, le rejet de l'occident et l'éducation des adolescents jugés difficiles dans des écoles coraniques à l'étranger"*.

Saad Nasser Alshatry, imam de nationalité saoudienne, a fait pour l'instant l'objet d'un arrêté d'expulsion. Le gouvernement lui reproche également ses prêches.

Malek Drine, militant islamiste de nationalité tunisienne, "fera prochainement l'objet d'une procédure d'expulsion après avis de la commission d'expulsion, compte tenu de ses attaches familiales en France".

Une mesure similaire est demandée pour Yusuf Yuksel, un imam de nationalité turque accusé de promouvoir dans ses prêches "*la haine du monde occidental et des juifs"*.

Nicolas Sarkozy a assuré que le coup de filet lancé vendredi dans le milieu de l'islam radical participait "d*'une action de long terme"* et n'était "*pas lié*" aux événements de Toulouse et Montauban.

Mais plusieurs candidats à la présidentielle se sont interrogés sur le calendrier de cette opération.

Marine Le Pen, la candidate du Front national, a dénoncé une opération électoraliste et Jean-Luc Mélenchon, celui du Front de gauche, s'attend *"à ce que tous les jours, maintenant, on arrête ici et là des poignées d'illuminés qu'on ira mettre en prison pour les relâcher au bout de quatre ou cinq jours parce qu'il n'y aura aucune charge contre eux*".

R. I. / Agence

MORT DE MOHAMED MERAH

Dix avocats pour représenter son père en France

Dix avocats, dont trois français, vont représenter en France le père du tueur en série Mohamed Merah qui veut engager des poursuites contre le RAID (unité d'élite de la police française) pour la mort de son fils l'un d'eux, Me Zahia Mokhtari rapporte une agence française de presse "*Sept avocats algériens et trois avocats français vont représenter le père de Mohamed Merah en France"*, a dit Me Mokhtari, mandatée par le père du tueur."*Parmi eux figure un célèbre avocat français*", a ajouté Me Mokhtari qui n'a pas dévoilé son identité.L'avocate algérienne a précisé avoir remis au barreau d'Alger sa demande de visa qui doit la transmettre au Consulat de France à Alger. "*En principe, j'obtiendrai mon visa jeudi. Je partirai aussitôt en France. Je vais déposer la plainte contre le RAID à Paris",* a-t-elle précisé. Mohamed Merah, 23 ans, avait été tué le 22 mars lors de l'intervention des policiers du Raid dans son appartement à Toulouse (Sud-Est), après 32 heures de siège. Les 11, 15 et 19 mars, il avait tué trois parachutistes, trois écoliers et un enseignant à Toulouse et Montauban.

USA

Prime de 10 millions pour la capture d'un terroriste

Les Etats-Unis ont offert 10 millions de dollars pour la capture du chef d'un groupe pakistanais accusé d'avoir perpétré les attentats de Bombay (Inde) en 2008, ont rapporté des médias, citant un site du gouvernement américain. Selon cette source, il s'agit de Hafiz Mohammad Saeed, fondateur et leader du groupe Lashkar-e-Taïba (LeT), accusé par l'Inde d'être l'auteur des attentats de Bombay du 26 au 29 novembre 2008 et qui ont fait 166 morts et plus de 300 blessés. Cette annonce a été faite par la sous-secrétaire d'Etat américaine, Wendy Sherman, lors d'une visite en Inde lundi Hafiz Mohammad Saeed est "soupçonné d'avoir organisé nombre d'attaques terroristes, dont celle de Bombay en 2008, qui a provoqué la mort de 166 personnes, dont six citoyens américains", précise-t-on de même source. L'Inde avait suspendu son dialogue de paix avec Islamabad après les attentats de Bombay, mais les deux pays ont relancé en 2010 les prises de contact.

OAKLAND, CALIFORNIE

7 morts dans une fusillade à l'université d'Oikos

Un homme a ouvert le feu dans une salle de classe de l'université privée d'Oikos, à Oakland, en Californie, lundi, faisant au moins 7 morts et 3 blessés, selon l'agence AP.

La fusillade s'est déroulée vers 10h33, selon un porte-parole de la police. Un suspect a par la suite été arrêté dans la ville voisine d'Alameda, mais il n'a pas encore été inculpé.

Le tireur a été décrit comme un homme «asiatique» d'environ 40 ans. Selon le pasteur qui a fondé l'université, il s'agirait d'un ancien étudiant-infirmier. On ignore pour l'instant le mobile de son acte.

Plusieurs équipes de SWAT (unité d'élite de la police) ont été déployées dans l'établissement, situé dans la banlieue est de San Francisco, mais selon les autorités, il n'y a plus de danger.

Agence

SYRIE, INTENSIFICATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES

Damas ignore la réunion d'Istanbul

Le régime syrien restait, lundi dernier, imperturbable, intensifiant ses opérations contre les rebelles et raillant la conférence d'Istanbul qui n'a pas pris de décision permettant l'arrêt des violences

La Russie a volé, une nouvelle fois, au secours du régime de Bachar al-Assad, refusant tout "délai" pour l'application du plan de l'émissaire international Kofi Annan comme l'ont réclamé les "Amis de la Syrie" dimanche dernier à Istanbul a rapporté l'Agence française de presse..

M. Annan doit s'adresser à 14h GMT depuis Genève au Conseil de sécurité de l'Onu pour faire le point sur la situation en Syrie, où les violences ont fait en un an plus de 10.000 morts, dont 7.306 civils, selon un nouveau bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Ignorant les pressions de la réunion d'Istanbul, le pouvoir a poursuivi sa guerre sans merci contre les rebelles à coups de bombardements, tandis que soldats et déserteurs continuaient à s'affronter, au prix de 18 morts, dont 10 civils, selon l'OSDH, qui a dénoncé la "tactique des maisons brûlées" des forces du régime.

Les médias officiels syriens ont raillé la conférence d'Istanbul présentée comme un "nouvel échec" dans les tentatives internationales de faire plier le pouvoir déterminé à en finir avec la révolte populaire qui s'est militarisée au fil des mois.

"Les participants devront reconnaître tôt ou tard que la résistance des Syriens, les réformes (annoncées par M. Assad) et le double veto russe et chinois (...) ont permis à la Syrie de surmonter la crise et de remporter la bataille", selon al-Baas, journal du parti au pouvoir.

Assad, seul chef d'Etat contesté à s'être maintenu jusqu'à présent au pouvoir dans la foulée du Printemps arabe, se targue en effet de l'appui de son armée, d'une partie de la population et surtout du soutien russe pour conforter sa position face aux

pressions occidentales et arabes.

Impuissante face au bain de sang, la conférence d'Istanbul a appelé à fixer une "date limite" pour l'application par Damas du plan Annan, qui préconise notamment le retrait des chars des villes.

Soutien inconditionnel de la Russie

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, s'est toutefois dit opposé à toute pression sur Damas concernant le plan Annan, estimant que "les ultimatums et les délais artificiels sont rarement utiles".

Auparavant son ministère avait indiqué que "*les intentions et assurances exprimées à Istanbul en faveur d'un soutien direct, y compris militaire et logistique, à l'opposition armée sont, incontestablement, en contradiction avec les objectifs d'un règlement pacifique du conflit*".

Divisés sur la question de l'armement des rebelles, pays occidentaux et arabes se sont contentés de souligner à Istanbul le droit du peuple à l'autodéfense face à la répression menée par le régime.

Les Etats-Unis s'opposent à l'envoi d'armes, réclamé par le Conseil national syrien (CNS), principale coalition de l'opposition basée à l'étranger, et défendu par l'Arabie saoudite et le Qatar.

Des responsables de l'Armée syrienne libre (ASL, formée de militaires dissidents) ont exprimé leur frustration en estimant que sans armement de l'étranger, le régime ne tomberait pas.

"La communauté internationale, en tardant à exercer des pressions sur le régime et en empêchant l'armement des rebelles, assume l'entière responsabilité des massacres", a souligné le colonel Kassem Saadeddine, officier rebelle contacté via Skype. "*Le résultat est que la communauté internationale donne du temps* à Bachar al-Assad pour faire ce qu'il veut", a estimé de son côté Agnès Levallois, spécialiste du Proche-Orient basée à Paris. Le régime a dit avoir accepté ce plan mais souligné qu'il ne retirerait pas ses forces tant qu'il y aurait des groupes terroristes , auxquels il assimile les rebelles et l'opposition.

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a promis de soutenir l'opposition dans les communications, notamment dans les zones coupées du monde, et de verser 12 millions de dollars pour l'humanitaire, portant à 25 millions de dollars le total de l'aide américaine.

Dimanche, elle avait accusé le régime d'allonger "*sa longue liste des promesses non tenues"* résumant ainsi le scepticisme de ses collègues occidentaux.

Le CNS, qui s'est engagé à verser des salaires aux rebelles avec l'aide de pays arabes, a été reconnu par les "Amis de la Syrie" comme "un représentant légitime" des Syriens, un geste en deçà des attentes de la coalition qui souhaitait être admise comme unique interlocuteur de la communauté internationale.

La conférence n'a pas exclu non plus *"un retour devant le Conseil de sécurité de l'Onu, si les tueries continuent*". Mais le pari est très risqué, Moscou et Pékin ayant bloqué à deux reprises des résolutions condamnant la répression.

Moscou opposé à tout délai ou ultimatum pour le plan Annan

La Russie est opposée à tout "délai" ou "ultimatum" pour l'application par Damas du plan de paix de Kofi Annan, a annoncé lundi le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, au lendemain d'une réunion à Istanbul des "Amis du peuple syrien" appelant à fixer une "date limite" au gouvernement syrien. "Les ultimatums et les délais artificiels sont rarement utiles", a déclaré M. Lavrov à la presse au cours d'un déplacement en Arménie. Il a estimé que ce n'était pas à la conférence des pays "amis du peuple syrien", qui a eu lieu à Istanbul, de juger l'application du plan Annan (émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe), mais au Conseil de sécurité de l'Onu. "Kofi Annan a reçu un mandat du secrétaire général des Nations unies et du Conseil de sécurité, et ce sera au Conseil de sécurité de juger qui applique et comment ses propositions", a poursuivi M. Lavrov.

Le plan de M. Annan préconise la cessation de toutes formes de violence par toutes les parties en Syrie sous supervision de l'Onu, la fourniture d'une aide humanitaire et la libération des personnes détenues arbitrairement. Selon ce document, accepté par Damas, c'est au gouvernement du président Bachar al-Assad de faire "le premier pas" en entament le retrait de ses troupes, a rappelé le ministre russe lundi. Pour M. Lavrov, "le gouvernement syrien est obligé de faire le premier pas (...) et d'entamer le retrait des soldats, mais si ce n'est pas suivi rapidement d'actions analogues de la part de ceux qui combattent les forces gouvernementales, alors, je pense, qu'il n'y aura pas de résultat".

R. I. /Agences

LÉGISLATIVES EN BIRMANIE

Aung San Suu Kyi élue députée pour la 1re fois

L'opposante birmane Aung San Suu Kyi a été élue, dimanche, députée pour la première fois de sa carrière, lors d'élections partielles historiques, ont confirmé lundi les médias d'État. Son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), a remporté au moins 40 des 44 sièges qu'il briguait, dont 35 à la chambre basse du Parlement, ont-ils ajouté. Les résultats officiels dans cinq circonscriptions n'ont pas encore été annoncés. Au total, 45 sièges étaient à pourvoir lors de ces partielles : 37 à la chambre basse du Parlement (sur 440 députés), six à la chambre haute et deux dans des chambres régionales rapporte le journal Le Point.

La LND avait tablé dès dimanche soir sur des victoires dans tout le pays et affirmé qu'Aung San Suu Kyi avait triomphé dans sa circonscription rurale de Kawhmu, à deux heures de Rangoon, provoquant des scènes de liesse au quartier général du parti. Un siège semblait toutefois pouvoir leur échapper, un porte-parole du parti évoquant 43 sièges gagnés sur 44 et un encore en cours de dépouillement. Un responsable du Parti national démocratique Shan (SNDP), deuxième force du parlement actuel, avait de son côté assuré que son candidat était "en tête" dans une circonscription du nord de l'État Shan.

Le nouveau gouvernement n'a de toute façon rien à craindre. Le Parti de la solidarité et du développement de l'Union (USDP), créé de toutes pièces par l'ancienne junte, avait revendiqué environ 80 % des sièges en 2010. Et un quart des parlementaires sont, en vertu de la Constitution, des militaires actifs désignés en marge du processus électoral.

SUICIDE D'ENFANTS

Un drame qui a défrayé la chronique dans notre pays

Ces dernières années, le phénomène du suicide, un sujet tabou dans notre pays, qui a toujours été occulté, car se donner la mort relève du péché en islam, donc on n'en parlait pas, a pris des proportions alarmantes dans notre société.

PAR OURIDA AIT ALI

À l'avènement d'une certaine libération de la presse, il est fait mention de ces «meurtres de soi», ou le suicide, dont l'éthymologie vient du latin sui, de soi, et caedere, tuer, qui touchent nos populations sans distinction de sexe ou d'âge. En outre, il est tout aussi clair que l'évolution de la vie en société, caractérisée par l'affaiblissement des liens de solidarité traditionnels, fait que l'individu perd des appuis compensés dans la vie moderne.

Les sociologues expliquent alors cela par des dysfonctionnements en période de crise ce qui pousse parfois la personne au passage à l'acte morbide. Sans doute, les explications des sociologues sont pertinentes, néanmoins la dimension individuelle, c'est-à-dire psychologique, l'est tout autant sinon plus car elle rend compte au cas par cas. Au demeurant, les deux dimensions sont liées car c'est parce que le sujet est affaibli que le facteur externe négatif peut entraîner la mort. Concernant les trois suicides d'enfants en l'espace de 24 heures qui ont jeté l'émoi dans toute la Kabylie il y a de cela 15 jours, les spécialistes dans le domaine expliquent que la personnalité des parents joue un très grand rôle.

En effet, il s'agit souvent de parents eux-mêmes dépressifs ou en difficultés conjugales, ce qui crée un sentiment d'insécurité chez leurs enfants. Ainsi, ces spécialistes estiment que pour aider ces derniers, il faut apporter un soutien psychologique aux parents durant tout le temps où ils ont en besoin par des thérapies familiales. Ainsi renforcés, les parents peuvent être attentifs et compréhensifs à l'égard de leurs propres enfants.

O. A. A.

Entre tabou et prévention

Dans un rapport de recherche qui nous a été remis par le Professeur Farid Kacha, cet expert et homme de terrain rapporte, entre autres, les mobiles des conduites suicidaires, des tentatives de suicide ainsi que de la prévention, car ce psychiatre estime que ce phénomène risque de devenir un véritable problème social si sa prévention continue d'être méconnue.

«Les suicides doivent faire l'objet d'une enquête détaillée»

«Nous n'avons jamais divulgué les statistiques de nos suicides : pourtant, ces décès doivent faire l'objet d'une enquête détaillée des autorités judiciaires et d'une expertise médico-legals. Cette enquête est indispensable pour s'assurer de l'origine du décès chez des personnes qui auraient pu mourir d'accident ou d'homicide. Les tentatives de suicides qui transitent pour la plupart par les services d'urgences ou de réanimation des hôpitaux ne font également l'objet, à leur sortie, d'aucune déclaration.

Même si tous les auteurs s'accordent à dire que les statistiques officielles des suicides et tentatives de suicides sont évaluées, car l'opprobre sociale que constituent ces conduites dans la plupart des sociétés pousse des familles et les autorités judiciaires à éviter de se prononcer sur la réalité du désir de la mort volontaire. Ces statistiques constitueraient une source appréciable de données et s'avèrent incontournables pour toute prévention.»

Comment établir une prévention de la conduite suicidaire ?

L'un des principaux obstacles est sans aucun doute le tabou qui entoure toute approche de ce drame. Ni les pouvoirs publics ni les familles n'acceptent d'aborder la question ou d'en discuter la prévention.

La deuxième difficulté est l'insuffisance des servies psycho-sociaux et médicaux et l'inflation des urgences en matière de planification sanitaire. En effet, comment procéder à la prévention des récidives lorsqu'on connaît l'encombrement des services de réanimation et des services de psychiatrie ?

La prévention médicale du suicide doit être centrée sur le rôle du médecin généraliste, car devant la pénurie de spécialistes, ils sont souvent appelé à traiter les déprimés, les anxieux et les insomniaques.....

Comment les reconnaître ?

- Importante symptomatologie dépressive impossible à justifier.
- Trouble du cours de la pensée et idéation chaotique.
- Désorientation temporo-spatial.
- Absence de réaction affective.
- L'isolement socio-familial qui est un facteur aggravant.

Prévention socio-familiale :

Tous les avis concordent : les anomalies de la structure familiale constituent un facteur principal. La prévention du suicide se situe au niveau des conditions favorisant les relations humaines. Certes, il faut que la famille soit solide par ses valeurs et présente par ses soutiens, mais elle doit également être ouverte et compréhensive.

Organisation des services de santé :

- Aller dans les quartiers, prendre en charge les patients dépressifs mais également tous ceux qui en font la demande puis permettre un suivi régulier lorsqu'il s'agit d'une affection chronique nécessitant une prise en charge au long cours.
- Créer des services sociaux et d'écoute auprès des services scolaires et professionnels et des services de réanimation.
- Créer un centre de prévention du suicide serait utile pour mieux prendre en charge les suicidaires des grands centres urbains.....

Professeur F. Kacha

Veuvage, célibat, dicorce, facteurs déclenchants

« Le suicide ne semble pas comporter les nuances psychologiques infinies retrouvées au cours des tentatives de suicide. Nos statistiques donnant un taux de suicide de 2 pour 100.000 habitants (Bensmaïl et Coll) confirment les données épidémiologiques classiques avec quelques nuances. Le taux des suicides est plus important chez les hommes que chez les femmes mais la différence n'est pas importante et le sexe ratio s'inverse en milieu urbain. La courbe de mortalité par suicide s'élève avec l'âge. Le veuvage, le célibat, le divorce ainsi que le degré de non intégration sociale (anomie) semble jouer un rôle favorisant. Les principaux moyens utilisés sont l'ingestion de psychotropes et la défenestration en milieu urbain ; la pendaison et l'intoxication en milieu rural. Les autres moyens sont les produits toxiques ménagers, le gaz, les armes blanches, la noyade, etc.»

Les tentatives de suicide :

Le taux annuel des tentatives est de 34,1 pour 100.000 habitants (B. Bensmaïl et Coll). Beaucoup plus fréquentes (15 fois plus que le suicide), elles sont surtout l'œuvre d'adolescents (76% dont 3/4 sont des femmes, 6% sont des récidivistes (F. Kacha). Les procédés utilisés font appel, en premier lieu, aux psychotropes puis aux produits ménagers (javel, esprit de sel) et enfin à la phlébotomie. Ces tentatives s'inscrivent souvent dans un contexte socio-culturel de crise. Les suicidaires cherchent une fuite dans le sommeil, un apaisement à leur culpabilité ou une expression de leurs pulsions agressives envers leurs parents et leur entourage. C'est une conduite d'appel et de rupture qui permet souvent de réaménager des relations avec l'entourage familial frustrant. Il s'agit souvent de jeunes filles ne présentant pas de troubles psychiatriques patents. Ils ne peuvent exprimer autrement que par ce geste désespère leur quête affective. Le mois de Ramadhan et le mois de juin constituent respectivement la période de l'année où il y a moins de tentatives (période de jeun, augmentation de la cohésion familiale et sociale) et celles où il y en a le plus (période de rupture, vacances scolaires, examens, mariages…)

Suicides d'adolescents :

L'accumulation des difficultés familiales et sociales associées à l'impulsivité, le découragement et les déceptions propres à l'adolescence vont provoquer des passages à l'acte difficiles à prévenir car aussitôt pensés, aussitôt réalisés (le suicide constitue l'une des premières causes de mort chez les adolescents dans les pays industrialisés).

Suicide d'enfants :

Exceptionnel avant 10 ans. Il est rare avant l'adolescence et souvent associé à l'idée de punir les parents.

Algérie santé Professeur F. Kacha

PROFESSEUR FARID KACHA* AU *MIDI LIBRE*

Le suicide, une façon de punir l'autre : *«A moi la mort, à toi le remords»*

Nous avons interrogé le docteur Farid Kacha, président de la Société algérienne de psychiatrie, imminent professeur en psychiatrie connu mondialement, qui a bien voulu répondre à nos questions. Ainsi, il nous parlera des conduites suicidaires dans le monde en général et dans notre pays en particulier, de ces suicides précoces qui ont défrayé la chronique, de l'épidémiologie, en l'occurrence du rapport suicide-affections psychiatriques et, enfin, des mesures préventives.

PROPOS RECUEILLIS PAR OURIDA AÏT ALI

Midi Libre : On a l'impression que le suicide prend de l'ampleur en Algérie et particulièrement en Kabylie ; peut-on en connaître les mobiles ?

Professeur F. Kacha : Ce qu'il faut dire est que le suicide, phénomène universel, existe depuis la nuit des temps. Il n'est pas nouveau, ni lié à l'Algérie ou à la Kabylie uniquement. Les êtres humains ont toujours utilisé le suicide pour des raisons complexes et variées. Pour vous donner un exemple, en France, il y a chaque année à peu près 11.000 suicides et 120.000 tentatives de suicide pour une population de 60 millions d'habitants. Chez nous, on a jamais atteint ce taux, c'est-à-dire pour 30 millions d'habitants, on devrait avoir plus de 5.000 suicides par an et plus de 60.000 tentatives de suicide, alors que nous atteignons peut-être à peine 1 millier. Cela veut dire que nous avons 5 fois moins de suicide et de tentatives de suicide qu'en France bien que ce pays ait plus de moyens de prévenir ce fléau. C'est même un pays qui a le plus de psychiatres au monde après les Etats-Unis et la Suisse.

Pourquoi alors a-t-on l'impression que ce phénomène prend des proportions alarmantes chez nous ?

Parce que nous ne tenons pas de statistiques officielles ni des suicides ni des tentatives de suicide. Si on avait une évaluation annuelle, là on pourrait dire si le phénomène a pris de l'ampleur ou non. En plus, pendant une vingtaine d'années, les cas de suicide n'étaient pas médiatisés et dès que nous avons commencé à le faire, on a l'impression que ce phénomène a pris de l'ampleur car les médias en parlent de plus en plus.

Pourquoi à un certain moment on dramatise et on en parle plus ?

C'est dans les moments où ça ne va pas. On veut prouver que les gens souffrent, que la situation est catastrophique et on se dit que voilà les gens sont en train de se suicider, alors que cela a toujours existé.

Comment expliquez-vous cette nouvelle forme de se donner la mort par immolation ?

Cette forme n'était pas connue chez nous mais elle existait déjà dans l'Extrême-Orient. C'était une espèce de purification, de don de soi qui remonte à loin. En Inde, par exemple, lorsque le père meurt on prépare un bûché et c'est le fils qui le brûle. C'est une vision très ancienne au Moyen-Orient. Chez nous, c'est un nouveau phénomène. Pourquoi ? Ce sont des personnes qui ont des difficultés et pour attirer l'attention des responsables, ils utilisent ce moyen pour pourvoir agresser l'autre. Dire que je suis malheureux et je veux agresser telle institution, telles personnes ayant un pouvoir de résoudre nos problèmes mais qui ne font rien pour cela. C'est une façon de le culpabiliser aussi, de lui dire «à moi la mort à toi le remords». Ce sont des conduites suicidaires qui sont politisées comme ce qui s'est passé en Tunisie et on se dit s'il y a des suicides, c'est parce que la société va mal, mais c'est très difficile de lier les deux parce que les choses sont complexes.

Comment expliquez-vous ces conduites suicidaires ?

C'est l'association des choses qui se passent dans la tête, c'est-à-dire d'un type de personnalité particulière et d'un moment particulier dans la vie avec des problèmes extérieurs. Et ce n'est pas tout le monde qui réagit de la même manière vis-à-vis d'un problème extérieur. Il y a toujours des hauts et des bas et on ne peut pas supprimer tous les problèmes sociaux dans un pays. Une personne qui a les moyens de se défendre ne va pas arriver à ces extrêmes.

Qu'est-ce qui peut pousser des enfants de 11-12 ans à se donner la mort ?

Dans les suicides de l'enfant, c'est souvent pour punir l'autre, ses parents par exemple. L'enfant met longtemps à comprendre ce qu'est la mort. L'enfant croit toujours qu'après la mort on est quelque part. Il ne comprend pas qu'on peut disparaître totalement. La disparition définitive, l'enfant met du temps à l'intégrer. C'est à l'âge de 11 ans qu'on commence à réfléchir, à Dieu, à la philosophie. Et puis l'enfant n'a pas cette notion que ces parents l'aiment et ce qu'ils peuvent exiger de lui, alors cette pression ile ne la comprend pas et crois que c'est un manque d'amour. Il faut prouver à l'enfant qu'on l'aime pour le punir. Il est difficile pour l'enfant d'accepter une punition s'il n'est pas aimé ou ne se sent pas aimé.

Pourtant les parents de ces malheureuses victimes disent que tout allait bien avec leur enfant, et n'arrivent pas à cerner les mobiles de cet acte dramatique…

Dans notre culture, les parents ne sont pas proches de leurs enfants. Lorsque les parents voient leur enfant partir à l'école, rentrer à la maison, manger, s'habiller, ect. ils ont l'impression que tout fonctionne bien. Ils ne se rendent pas compte que dans l'esprit de cet enfant, il y a un tas d'idées qui s'installent et se développent et lorsqu'on ne discute pas avec son enfant, on ne lui permet pas de s'exprimer. Le père ne saura jamais si son enfant va bien. Particulièrement à cet âge-là, l'enfant a besoin de beaucoup de prestance.

Faut-il placer des psychologues dans les écoles pour orienter ces enfants ?

Il y a, en effet, des psycho- pédagogues dans des écoles. Ce sont des psychologues qui s'occupent des relations entre l'apprentissage et les enfants. En principe, ce sont eux qui vont résoudre les problèmes des enfants qui ont des difficultés scolaires. Ces psychologues détectent, donc, les situations complexes et s'ils doivent être pris en charge on les oriente vers un psychologue clinicien qui les suivront. Cela veut dire qu'on ne traîte pas les problèmes de l'enfant à l'école, mais on fait du dépistage.

Comment peut-on éviter ces drames ?

Il faut que les parents se rapprochent un peu plus de leur enfant, surtout en début d'adolescence. On doit leur permette de s'exprimer et dire ce qui ne va pas. Ne pas exiger d'eux ce qu'il ne peuvent pas réaliser (comme être premier de la classe). Chaque enfant a des problèmes particuliers qu'il peut exprimer si on lui donne la parole.

O. A. A.

*Professeur Farid Kacha
- Chef du service hospitalo-universitaire de la clinique psychiatrique de Chéraga. Expert psychiatre près des tribunaux d'Alger.
- Auteur de nombreux ouvrages scientifiques dont «Psychiatrie et psychologie médicale».
- Fondateur et rédacteur en chef de la revue algérienne «Le lien psy».
- Membre fondateur de l'association «Rencontres franco-maghrébines de psychiatrie» et de «L'association algéro-française de psychiatrie», Prix maghrébin de médecine en 1988

EN AVANT-PREMIÈRE

Matoub Lounes, le combat éternel

Un film-documentaire, intitulé *Matoub Lounes, le combat éternel*, réalisé par Tahar Yami, a été projeté lundi en avant-première à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Ce documentaire de 26 mn, retrace quelques aspects du parcours du défunt chanteur connu pour son combat contre l'obscurantisme et pour la démocratie, la reconnaissance de Tamazight et pour une *"Algérie plurielle, riche de ses diversités et protégeant les libertés individuelles"*, selon ses propos. Le film débute par l'assassinat de cet enfant de Taourirt Moussa, le 25 juin 1998, à Tala Bounane, sur la route de Béni Douala, suivi d'images poignantes sur l'enterrement de l'artiste et sur les évènements vécus par la région de Kabylie qui a exprimé dans la violence, sa douleur suite à sa tragique disparition. Le lien puissant liant le chanteur à sa région natale, à sa "montagne", l'une de ses sources d'inspiration et thème de plusieurs de ses chansons a été également mis en évidence dans ce documentaire.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES D'ADRAR

Une trentaine d'exposants

Une trentaine d'artistes peintres prennent part à la 2e édition du Salon national des arts plastiques ouverte lundi à la maison de la culture d'Adrar. Cette manifestation, qu'abrite la galerie Aicha Haddad, vise la promotion des arts plastiques dans la région à travers l'organisation d'activités et la création d'espaces pour l'encouragement à cette expression plastique et l'échange d'expériences entre plasticiens, ont indiqué les organisateurs. Cette manifestation artistique de quatre jours, à laquelle prennent part quatre artistes locaux, permettra, entre autres, l'exposition et l'évaluation des œuvres des plasticiens locaux, en comparaison avec les réalisations des artistes invités représentant différentes écoles artistiques, a indiqué M. Abdelkrim Yenina, directeur de la maison de la culture, partie organisatrice. Le programme du Salon prévoit également la présentation de communications sur "L'invention des chiffres maghrébins" animées par le plasticien Mohamed Boukerche, et une autre de l'académicien Benalia Rabhi sur la lecture artistique concernant la gravure rupestre "Amants timides", datant de l'ère préhistorique et se trouvant dans la wilaya de Djelfa, a ajouté M. Yenina. Des ateliers ouverts, avec la participation de plasticiens, seront animés lors de ce Salon, en marge duquel seront aussi organisées des randonnées au niveau des sites touristiques, culturels et archéologiques de la wilaya d'Adrar.

APS

OÙ J'AI LAISSÉ MON ÂME DE JÉROME FERRARI

Le courage de dire les vérités

Une pléiade de livres autour de la guerre d'Algérie ont été publiés et ne cessent de paraitre chaque jour en France. Mais l'œuvre qui marque cette nouvelle littérature reste sans aucun doute le livre de Jérome Ferrari , Où j'ai laissé mon âme , paru aux éditions Acts-Sud.

PAR KAHINA HAMMOUDI

1957. A Alger, le capitaine André Degorce retrouve le lieutenant Horace Andreani, avec lequel il a affronté l'horreur des combats puis de la détention en Indochine. Désormais, les prisonniers passent des mains de Degorce à celles d'Andreani, d'un tortionnaire à l'autre : les victimes sont devenues bourreaux. Si Andreani assume pleinement ce nouveau statut, Degorce, dépossédé de lui-même, ne trouve l'apaisement qu'auprès de Tahar, commandant de l'ALN, retenu dans une cellule qui prend des allures de confessionnal où le geôlier se livre à son prisonnier…

Sur une scène désolée, fouettée par le vent, le sable et le sang, dans l'humidité des caves algéroises où des bourreaux se rassemblent autour des corps nus, Jérôme Ferrari, à travers trois personnages réunis par les injonctions de l'Histoire dans une douleur qui n'a, pour aucun d'eux, ni le même visage ni le même langage, trace, par-delà le bien et le mal, un incandescent chemin d'écriture vers l'impossible vérité de l'homme dès lors que l'enfer s'invite sur terre.

Pour accomplir cette mission, les deux frères d'armes enchaînent les arrestations arbitraires et pratiquent systématiquement la torture.

«Aucune victime n'a jamais eu le moindre mal à se transformer en bourreau, au plus petit changement de circonstances », confie le lieutenant Andreani au capitaine Degorce. Entre les deux extrêmes de la même trajectoire d'une vie, entre héroïsme et barbarie, les frontières sont poreuses et brouillées. Confronté à l'horreur et à son impitoyable logique, l'homme est contraint de se découvrir tel qu'il est : un *«homme nu»*. Alors que le lieutenant

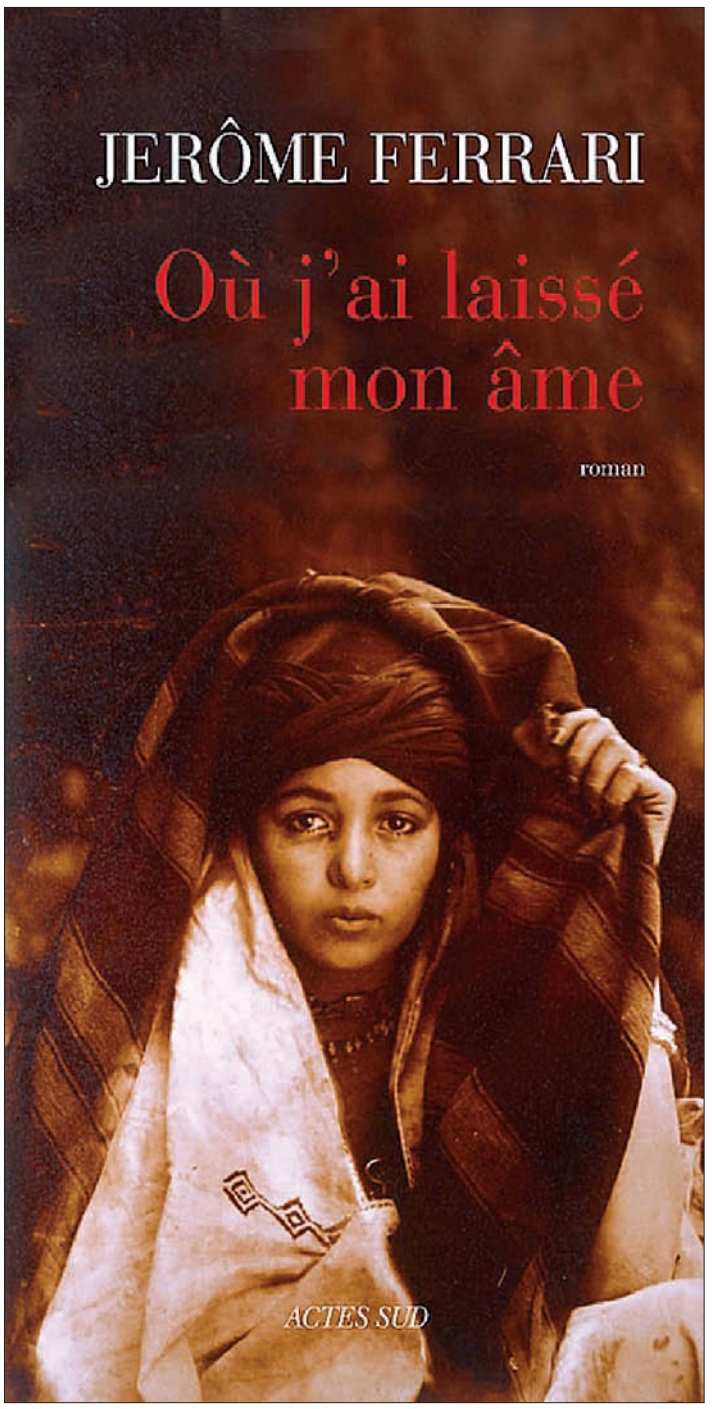

Andreani assumera sans complexe ni scrupule cette guerre et la manière dont elle est menée, le capitaine Degorce, lui, sera rongé par ses tourments moraux. Ce dernier sera même irrésistiblement attiré par la sérénité de son prisonnier, Tahar. Sans aucun manichéisme, le roman de Jérôme Ferrari soulève une profonde réflexion sur la culpabilité, la dignité humaine, la compassion et l'honneur.

Depuis qu'il est publié par Actes Sud, Jérôme Ferrari nous offre un livre par an – *Dans le secret* (2007), *Balco Atlantico* (2008), *Un dieu un animal* (2009) – et réussit toujours à en maintenir la qualité à un niveau élevé.

Son dernier roman, *Où j'ai laissé mon âme , «ne déroge pas à la règle et semble même le plus beau »,* annoncent les critiques en France. Ce livre a reçu ainsi en France des éloges interminables. Il a eu d'ailleurs deux distinctions : le Grand Prix Poncetton et le prix Roman France Télévisions.

Roman métaphysique puissant, porté par une écriture forte, *Où j'ai laissé mon âme* est un roman courageux et fondateur. Courageux parce que Jérôme Ferrari y aborde sans concession ni complaisance un sujet brûlant et tabou, celui de la guerre d'Algérie. Tabou et brûlant parce que passé sous silence bien que douloureusement présent dans nos consciences. À travers les pages incandescentes de cette fiction philosophique tout autant qu'historique, Jérôme Ferrari ramène à la surface, peut-être pour la première fois dans l'histoire de la littérature contemporaine, les nœuds inextricables et à vif qui unissent la Corse à l'Algérie et à l'ex-empire colonial. Fondateur, parce qu'en s'attaquant à la lourde chape de silence qui tient l'île à sa merci, le jeune et talentueux écrivain donne un coup de pied dans la fourmilière. Bien que ne se réclamant pas de la littérature

« corse », il inaugure ainsi véritablement, en Corse, une littérature de «l'après-riacquistu». *"Une ère nouvelle commence, une ère hors frontières qui ouvre la voie à une double rédemption littéraire. Une rédemption qui passe en premier lieu par l'écriture et par une rédemption de l'écriture",* a écrit Angèle Paoli

K. H.

Spectacle de Amar Amrani à Alger

L'artiste Amar Amrani a animé lundi à l'espace culturel "Mille et une news" à Alger un spectacle alliant films d'animation et concert de musique expérimentale.

Amar Amrani, artiste algérien résidant en Espagne a présenté une ébauche de son projet à l'occasion de la sortie, en Algérie, de son premier album *Orange makes me happy, la couleur orange me rend heureux*.

Le spectacle de l'artiste peintre, également musicien et chanteur, se compose de musique expérimentale qui explore des sons et des instruments peu conventionnels, accompagnée de clips réalisés par l'artiste même qui prévoit aussi de *"peindre des toiles sur scène une fois le projet finalisé"*. En ouverture du spectacle un petit film sur le thème de l'impact médiatique a été projeté. Ce film se base sur la projection d'un grand nombre de photos sans discontinuer avec bruit de fond évoquant une machine à écrire pour montrer, selon, l'artiste *"l'impossibilité du spectateur de réagir face au matraquage médiatique"*.

Amar Amrani interprète aussi quelques titres de son album *Orange makes me happy* dont *Yemma* et *El ghorba* dans un style folk, chanté en tamazight, avec des percussions expérimentales et en introduisant quelques sons urbains et naturels. En l'absence de ses musiciens, l'artiste a dû enregistrer tout l'accompagnement pour pouvoir jouer sur la petite scène de l'espace "Mille et une news".

Amar Amrani a clos son spectacle par deux autres petits films d'animation réalisés par ses soins : le premier mettant en scène une feuille de papier-journal qui se déplace pour effacer une toile par lequel l'artiste exprime *"ses doutes en tant que peintre et son appréhension du regard extérieur sur son oeuvre",* le second film représente, lui, des formes en mouvement désordonné sur un tableau, comme pour montrer *"l'entêtement"* de certaines formes qui reviennent sans cesse dans les oeuvres du peintre.

Le projet final d'Amar Amrani, qu'il souhaite présenter à Alger, consiste d'abord à avoir un accompagnement musical complet pour donner libre cours à l'improvisation, mais aussi à présenter encore d'autres films d'animation, monter une exposition de peinture sur scène et peindre en direct pour pouvoir exprimer pleinement tous ses dons artistiques.

APS

ÉTERNUEMENT

Pas si anodin...

Alors que les pollens voltigent de plus en plus dans l'air et que les températures se rafraîchissent, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un éternuer aux alentours. Mais si ce geste parait anodin, il s'avère assez violent pour l'organisme et peut même présenter des risques, comme le souligne le chroniqueur médecin-urgentiste Gérald Kierzek.

Il est des histoires surprenantes sur un plan médical et celle-ci est plus qu'étonnante, quasi incompréhensible. Il y a quelques jours, une Australienne s'est paralysée le haut du corps après avoir éternué dans son lit. Cette jeune femme est restée bloquée pendant des mois. Diagnostic : fracture des deux premières vertèbres cervicales !

L'éternuement est un phénomène réflexe produisant une expiration brusque, bruyante et involontaire par le nez et la bouche (mise en jeu des muscles "expirateurs" comme le diaphragme et les muscles intercostaux). Les médecins connaissent bien les classiques histoires liées aux complications de l'éternuement. Ce sont surtout les variations de pression engendrées par le fait de se boucher le nez qui peuvent provoquer des lésions.

Les anévrismes, dilatations localisées de la paroi d'une artère aboutissant à la formation d'une poche de taille variable peuvent par exemple se majorer voire se rompre. Il est donc important de ne pas se pincer le nez car les à-coups de pression engendrés au niveau de la zone fragilisée entraînent une augmentation de la taille de l'anévrisme selon une loi physique bien-connue, la loi de Laplace. Des cas de dissection de l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme, ont également été rapportés lors de l'éternuement avec des hémorragies massives.

Consulter en cas de douleur "atypique"

Plus classiquement, et là encore en se bouchant le nez, les variations de pression lors de l'éternuement peuvent provoquer des lésions de l'oreille interne et des tympans, avec au minimum une douleur et au pire une lésion (perforation tympanique,...). Enfin, autre risque de l'éternuement : le pneumothorax. Ceci est un "décollement" du poumon qui va s'affaisser dans le thorax et entraîner des troubles respiratoires voire une véritable détresse respiratoire (asphyxie). Une douleur pulmonaire "atypique" après un effort corporel, un fou rire ou un éternuement doit donc faire consulter en urgence pour un examen médical et une radiographie pulmonaire.

En revanche, comment l'éternuement peut-il provoquer une fracture des vertèbres cervicales ? Hormis un traumatisme (se cogner lors du mouvement violent par exemple), je ne vois qu'une hyperflexion ou hyperextension de la tête – un peu comme le coup du lapin lors d'un accident - pour provoquer la fracture de ces deux premières vertèbres très particulières sur le plan anatomique puisqu'elles s'emboîtent l'une dans l'autre.

Conseils

- Laissez se dérouler l'éternuement sans le retenir
- On peut se pincer le nez en maintenant la bouche fermée pour tenter d'empêcher l'éternuement ; mais s'il se produit, laissez-le se dérouler.
- Attention de ne pas se blesser en se cognant lors de l'éternuement. Dans la mesure du possible, éloignez vous de tout objet dangereux !

PRÉVENIR LES CRAMPES

Bien s'hydrater

De manière générale, les crampes correspondent à une contraction involontaire, douloureuse, prolongée et heureusement transitoire du muscle. Un phénomène bien connu des sportif et qui très souvent est due à un manque d'hydratation.

Lorsqu'elles surviennent par temps frais, ces douleurs reflètent généralement une mauvaise condition physique, voire un excès d'entraînement au regard des capacités du moment. Sauf lorsqu'elles se manifestent par fortes chaleurs. Dans ce cas, l'explication peut être ailleurs…

Les crampes dites «de chaleur» sont parfois observées chez une personne en bonne forme physique mais… déshydratée. Car la déshydratation va non seulement augmenter « l'excitabilité » musculaire, mais aussi les déséquilibres ioniques (sodium, magnésium, potassium…) de l'organisme. Ils favorisent l'apparition des crampes. C'est pourquoi, pour prévenir ce risque, il est recommandé au sportif de s'hydrater avant, pendant et après l'exercice. Comment ? En buvant de l'eau certes, mais aussi – surtout si l'effort est prolongé - des boissons « *pour le sport* » qui apportent en plus des sels minéraux et des glucides.

Fréquentes chez le sportif donc, mais aussi chez le travailleur d'extérieur, les crampes durent en général quelques minutes. Pour les soulager, il suffit d'étirer immédiatement le muscle atteint. Bon à savoir, les nageurs, cyclistes et autres amateurs de disciplines « *portées* » seront moins exposés que d'autres sportifs tels que les coureurs à pied, les tennismen ou les footballeurs. Ces derniers pratiquent en effet des sports qui imposent davantage de blocages à leurs muscles.

ACCUSÉ levez-vous !

DÉPRAVATION

La mauvaise mère (2e partie et fin)

Résumé : Djamel, un mécanicien de 28 ans, résidant à Rouiba mais travaillant au sud du pays, rencontre Abdallah, un de ses amis d'enfance, qui lui apprend que des «choses graves se passent» chez lui.

PAR KAMEL AZIOUALI

Finalement, les deux amis s'arrêtèrent à Dar El-Beida, entrèrent dans un café et Abdallah commanda une bouteille d'eau et un café. Djamel ne voulut rien prendre.

- Bon, tu peux parler maintenant, Abdallah ? fit Djamel.

- Oui, ici nous sommes relativement loin ; même si tu ne me crois pas et que tu casses une chaise sur moi, les gens ne nous connaissent pas.

- Allez, vas-y, parle, ne me torture pas…

- Je vais te dire ce que j'ai vu… Il y a de cela quatre mois environ, je suis sorti de la maison vers minuit pour chercher un médicament pour mon père… et en passant devant votre petite maison j'ai vu une femme y entrer… Une femme entrer chez vous à minuit passé… je me suis dit qu'il devait se passer des choses. Puis, juste après, j'ai vu un homme…puis une autre femme. A un moment donné, j'ai cru que c'était ta mère qui était très malade et que des parents à toi lui rendaient visite. Et comme je n'ai pas vu dans les parages le camion de ton père et que toi tu étais très probablement absent, je me suis approché pour voir en quoi je pourrais être utile. Et c'est là que je réalise que les gens qui entraient chez toi avaient l'air de tout sauf de personnes qui s'apprêtent à tendre visite à une parente malade.

Les muscles du visage de Djamel se mirent à trembler, ses lèvres à écumer et il voulut crier. Mais son ami posa sa main sur son avant-bras.

- S'il te plaît, Djamel, reste calme. Je ne suis pas en train de te raconter des bobards.

- Mais tu te rends compte de la gravité de ce que tu viens de me dire ?

- Oui, bien sûr… cela fait quatre mois que je me tais et que je n'ose pas te le dire justement en raison de la gravité de la situation. Mais j'ai bien réfléchi et je me suis dit que tu devais l'apprendre en premier… parce que si c'est ton père qui l'apprend, il risque de ne pas se contrôler et de commettre l'irréparable. Il ne faut pas réparer une blessure par une autre blessure encore plus grave… Là, maintenant que tu sais, lorsque tu constateras de visu ce que je viens de t'apprendre, le choc sera moins douloureux.

Djamel prit la bouteille d'eau qui se trouvait sur la table et en but une gorgée…

Une fois qu'il eut retrouvé son souffle, il leva sur son ami un regard noyé de larmes.

- Tu sais, Abdallah… je ne te crois pas…

- Je savais que tu ne me croirais pas…

- Il faut que je voie ça… Je dois partir la semaine prochaine au Sud… mais je vais faire croire à ma mère que je pars aujourd'hui… Je lui dirai qu'on m'a appelé et qu'il y a un travail urgent à faire.

- Voilà… Je serai avec toi…

Djamel prit son cabas, l'emplit de ses effets vestimentaires et s'en alla. Sa mère de 48 ans l'accompagna jusqu'à la porte pour lui prodiguer les ultimes conseils maternels, inévitables dans les moments de séparation.

A une heure du matin, il revint aux abords de la maison, dans la voiture du père d'Abdallah.

Au bout d'un quart-d'heure de guet, il se tint la tête… Son ami Abdallah ne lui avait pas raconté d'histoires… En un quart-d'heure, il avait vu y entrer cinq femmes et autant d'hommes !

A un moment donné, il ouvrit la portière de la voiture. Abdallah le retint par le bras :

- Hé ! que vas-tu faire ?

- Il faut que je voie cela de plus près…

- Non, n'y va pas !

- Lâche-moi.

Abdallah resta dans la voiture. Il vit son malheureux ami entrer chez lui et quelques secondes après, des femmes et des hommes en sortirent en courant. Il y eut un long moment de silence qui inquiéta Abdallah. Soudain il sortit de voiture à son tour et courut vers la maison. Au moment où il allait pousser la porte, Djamel en sortit :

- Abdallah, s'il te plaît emmène-moi au poste de police..

- Quoi ? Qu'est-ce que tu as fait ? Ne me dis pas que tu as tué ta mère ?

- Emmène-moi au poste de police... je te dis…

- Tu l'as tuée et maintenant tu veux te constituer prisonnier !

- Non, je ne l'ai pas tuée… mais je veux déposer plainte contre elle. C'est ma mère mais ce qu'elle a fait est mal… très mal… aussi bien pour elle que pour mon père, que pour mes sœurs… Oh ! Mon Dieu ! Il ne faut pas que leurs belles-familles l'apprennent.

C'est lors du dépôt de plainte qu'Abdallah saura ce que son ami avait vu. Il avait dit à la police que sa mère avait transformé le domicile familial en lieu public, en lieu de rencontres extraconjugales. A la question de savoir si elle-même participait physiquement «aux actes de dépravation» qui s'y passaient, il avala sa salive ferma les yeux et répondit dans un effort titanesque : «oui».

Deux jours plus tard, le père de Djamel rentra. Son fils lui parla de ce qui s'était passé et celui-ci se frappa le front avec la paume de sa main droite.

- J'ai entendu des rumeurs faisant état de choses qui se passaient à la maison durant mon absence mais je n'ai pas voulu en tenir compte parce que je me suis dit que c'étaient là des racontars dictés par la jalousie : toutes mes filles sont mariées ; moi je travaille, mon fils travaille et la mère garde la maison… Finalement, elle ne l'a pas gardée comme il le fallait, bien au contraire.

La mère de Djamel a été arrêtée et incarcérée en attendant son jugement qui aura lieu dans les toutes prochaines semaines au tribunal de Rouiba.

K. A.

QUERELLE DE VOISINAGE

Une futilité presque… mortelle (1re partie)

Nous sommes à l'intérieur d'une cité de Baraki, à Alger. Chérif, 55 ans, monta à bord de sa camionnette, tourna la clef de contact et au moment de démarrer, il jeta, comme d'habitude, un rapide et prudent coup d'œil dans le rétroviseur. Il n'y avait pas de voiture mais il crut avoir vu quelque chose bouger à l'arrière. Qu'est-ce que c'était ? Il était incapable de le dire. On aurait dit un gros sachet noir que le vent avait poussé contre sa Mazda bâchée. Sauf que ce jour-là, il n'y avait pas de vent. Il éteignit le moteur, prit les clefs, sortit rapidement et il vit un gamin qui ne devait pas avoir six ans accroché à l'arrière de sa voiture utilitaire.

- Mais qu'est-ce que tu fais ici, toi ? Tu es fou ? Tu veux te tuer ? Oh ! Mais je te connais…tu es le fils de….

L'enfant s'affola, descendit et s'en alla en courant chez lui.

Le commerçant aurait pu s'en aller à ses occupations mais il eut peur pour le gamin. Il se dit que s'il s'était accroché à sa voiture c'est qu'il avait l'habitude de s'adonner à ce genre de vilain jeu. Un coup de frein, une chute sur sa tête et c'est le drame assuré. Et puis avec un autre automobiliste, le gamin aurait peut-être moins de chance. Il décida d'aller avertir sa famille dont il connaissait le domicile. Il serait en retard pour son travail mais il accomplirait son devoir. Lui aussi avait des enfants et il ne voudrait pas qu'il leur arrive malheur. Il frappa à la porte de l'appartement des parents du gamin et une vieille femme ouvrit. Derrière elle, se tenait le gamin et avant même que Chérif n'ait dit quoi que ce soit celui-ci s'étai mis à crier ;

- Ne le crois pas grand-mère ! Il ment ! C'est un menteur…Tout le monde dans le quartier sait qu'il est menteur.

Chérif qui ne s'attendait pas à tant de virulence de la part d'un gamin de six ans avait été si choqué que pendant une fraction de seconde il eut l'impression d'avoir perdu l'usage de la parole. Et il sursauta lorsque la vieille femme lui lança d'une voix désagréable :

- Qu'est-ce que tu veux ? Pourquoi as-tu effrayé mon petit-fils ?

K. A. (à suivre)

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (16ES DE FINALE RETOUR)

La JSM Béjaïa s'envole pour Abidjan

Après avoir assuré la place de dauphin de la ligue 1, la JSM Béjaia s'envolera aujourd'hui pour Abidjan, la capitale de la Côte-d'Ivoire, pour disputer le match retour de la ligue des champions africaine contre le club ivoirien de l'Académie Amadou Diallo.

PAR MOURAD SALHI

La délégation de la JSM Béjaia composée d'une trentaine de personnes dont 18 joueurs entamera son voyage cet après-midi. Après une escale à Casablanca, au Maroc, les gars de la Soummam vont rejoindre la capitale ivoirienne demain jeudi dans l'après-midi.

Après être passée complètement à côté de son sujet lors de la manche aller, en s'inclinant sur son terrain de l'Unité Maghrébine sur le score de 2 buts à 0, la JSM Béjaia tentera de faire bonne figure et réussir son match bien que sa mission s'annonce laborieuse. Toujours sous l'effet de la contre-performance du match aller à domicile, les poulains de l'entraîneur français, Alain Michel, sont conscients de la difficulté de leur tâche, mais ils sont néanmoins, déterminés a prendre leur revanche. Une mission qui s'annonce extrêmement délicate devant une bonne équipe de l'Académie Amadou Diallo. Une mission jugée par les observateurs comme presque impossible. Mais les coéquipiers de Brahim Zafour qui ne l' entendent certainement pas de cette oreille, veulent leur montrer de quoi ils sont capables. Une fois sur place, les Béjaouis n'ont pas vraiment suffisamment de temps pour mettre en place un programme de préparation spécifique. Après la dernière rencontre du championnat qu'ils ont jouée contre le MC El Eulma, les poulains d' Alain Michel ont eu droit à une seule journée de repos avant de reprendre les entraînements au stade de l'Unité Maghrébine. Côté effectif, mis à part deux éléments, le coach béjaoui a reconduit la même liste qui a effectué déjà le déplacement à N'Djamena : *«J'ai reconduit presque les mêmes joueurs qui ont joué le match face au MC El Eulma. Je ne veux pas changer l'effectif à chaque fois pour éviter tout chamboulement. On doit avoir des raisons pour effectuer des changements dans une équipe»,* a-t-il expliqué. La ligue des champions reste un événement spécial pour l'équipe, ajoute-t-il, les joueurs doivent se donner à fond pour renverser la vapeur en Côte-d'Ivoire. Certes, ce n'est pas aussi facile, mais avec plus de volonté, les camarades de Maiza peuvent revenir avec le billet qualificatif pour le prochain tour. *«Il suffit juste de prendre ce rendez-vous avec plus de volonté et d'éviter les erreurs du match aller, et tout ira bien»*, a indiqué Alain Michel avant le déplacement. Une chose est sûre, les joueurs doivent oublier le résultat du match aller et se concentrer uniquement sur cette importante sortie africaine. Certes, ce sera une mission très difficile pour le représentant algérien de remonter le score de l'aller mais elle reste toutefois dans leurs cordes du moment qu'en football tout est possible.

M. S.

CHAN DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Participation de neuf pays dont l'Algérie

Le 11e Championnat d'Afrique de gymnastique artistique (juniors/seniors), hommes et dames, prévu du 9 au 15 avril prochain à Tunis, enregistrera la participation de 108 athlètes dont 53 dames, représentant neuf pays, dont l'Algérie, alors que le Bénin assistera en tant qu'observateur, a-t-on appris mardi auprès du secrétariat général de l'Union africaine de gymnastique (UAG) à Alger. *"Outre le pays organisateur, la Tunisie, le tournoi regroupera également l'Algérie, le Maroc, la Libye, l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Congo, la Namibie, le Zimbabwe"*, a révélé le secrétaire général de l'UAG, l'Algérien Ali Zaater, ajoutant que le Bénin sera l'invité d'honneur de la compétition. *"Le Bénin a lancé sa fédération de gymnastique, en vertu de quoi l'Union africaine l'a invité à assister à la compétition, mais sans plus.*

Ce pays n'aura pas le droit d'engager ses athlètes en compétition, car sa fédération doit avoir l'aval de son intégration à l'UAG et la FIG, par le Conseil de l'instance internationale qui siègera en mai prochain", a indiqué à l'APS, M. Ali Zaater. Selon les règlements de la compétition du 11e Championnat d'Afrique, chaque pays aura le droit d'engager en individuel au maximum deux gymnastes, alors que par équipes (dans les agrès), chaque sélection pourra se présenter avec au maximum cinq athlètes.

Pour le secrétaire général de l'Union africaine de gymnastique (UAG), *" le comité d'organisation s'attèle à réunir les meilleurs moyens pour une bonne organisation et le bon séjour des délégations participantes"*, a-t-il assuré. Néanmoins, il a relevé, un problème dans les équipements pour les mettre aux normes internationales.

"Ce petit souci a pu être réglé grâce à l'intervention personnelle et la contribution du président de l'instance africaine, l'Algérien Mohamed Yamani, auprès de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), lors de la réunion du Comité exécutif à Lausanne", a expliqué M. Zaater. Il est à rappeler que la dernière édition du Championnat d'Afrique de gymnastique s'est déroulée à Walvis Bay en Namibie en mars 2010.

HALTÉROPHILIE- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Bidani Oualid offre 3 médailles d'or à l'Algérie

L'haltérophile Bidani Oualid a ajouté trois nouvelles médailles d'or pour l'Algérie dans la catégorie des (+105 kg) lors des championnats d'Afrique d'haltérophilie qui se déroulent à Nairobi (Kenya) du 28 mars au 4 avril, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). De son côté, Abdelhamid Mimoune a remporté une médaille d'argent et 2 autres en bronze dans la catégorie des 105 kg. L'Algérie occupe provisoirement la première place au classement général par équipes avec 19 médailles au total dont 6 en or. Vendredi, la sélection nationale a empoché trois médailles d'or grâce à Lahbib Laariki (56 kg) ainsi que 2 autres en bronze, oeuvres d'Amir Belhout dans la catégorie des 77 kg. Dimanche, Maamar Boudani (94kg) a remporté 2 médailles d'argent et a battu un record national dans l'épaulé-jeté. Son coéquipier, Abdellah Mekki (85 kg) a, pour sa part, réussi à gagner trois médailles en bronze pulvérisant à l'occasion 2 records nationaux à l'arraché et au total. A une journée de la fin de la compétition, la sélection nationale se rapproche considérablement de la qualification aux Jeux olympiques 2012 de Londres grâce aux résultats honorables de nos haltérophiles.

TENNIS DE TABLE

La FATT organise un colloque scientifique

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) organise, le jeudi 5 avril 2012 à partir de 9h00, au niveau de l'hôtel El Mehdi de Staoueli (Alger), un colloque scientifique, avec la participation de plusieurs expert nationaux et internationaux, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Intitulé "Formation et préparation des jeunes pongistes, stratégies et perspectives", le colloque, initié par Mourad Mahour Bacha, chef de département au niveau de l'INFS/STS, traitera trois thèmes, à savoir : la formation de l'entraîneur, la préparation et entraînement des jeunes et la préparation physique en tennis de table. "Plusieurs conférenciers dont cinq étrangers interviendront lors du colloque. Cette première opération en tennis de table va permettre aux techniciens et entraîneurs algériens de se mettre au diapason des nouvelles méthodes et stratégies en matière d'entraînement du jeune pongiste", a indiqué Mourad Mahour Bacha. La participation au colloque est ouverte à tous les entraîneurs et techniciens algériens, aux entraîneurs de l'IEPS et INFS/STS, aux représentants des ligues, aux directeurs techniques de wilayas..., ajoute le communiqué de la fédération.

(APS)

COURSE CYCLISTE DE ZÉRALDA

90 athlètes présents samedi

La Ligue algéroise de cyclisme organise samedi prochain, dans la commune de Zéralda, la course cycliste de la wilaya d'Alger avec la participation d'environ 90 athlètes (seniors et junoirs-garçons). Le coup d'envoi de la course cycliste, d'une distance de 10,8 km par tour, sera donné à partir du siège de la daïra de Zéralda, en passant par l'hôpital, l'intersection de Zaâtria et la cité Taleb Slimane de la ville, a précisé la Ligue. L'arrivée aura lieu à Zéralda Ouest après un passage par l'intersection de Mazafran, dernière étape de la course, souligne la ligue. La catégorie juniors, qui parcourra huit tours égaux d'un total de 86,4 km, commencera sa course à partir de 8h00, alors que les seniors, qui "avaleront" 12 tours (129,6 km), vont démarrer à 10h00. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Ligue algéroise de cyclisme 2011-2012. Quatre ligues prendront part à ce rendez-vous à savoir Blida, Chlef, Tipasa et Alger. Elles vont engager 40 athlètes en juniors et 50 chez les seniors. Par ailleurs, le Grand Prix international d'Algérie, prévu initialement en avril 2012, a été reporté au mois de juin prochain afin de permettre aux cyclistes algériens de participer aux challenges internationaux.

Cuisine

Poulet et légumes sautés

Ingrédients :
1 poitrine de poulet
3 c. à soupe de maïzena
Une pincée de gingembre
1 c. à café de sucre
2 gousses d'ail
Une pincée de piment rouge
Un demi tasse d'eau
5 c. à soupe de beurre
4 carottes
1 oignon
2 poivrons

Préparation :
Couper le poulet en lanières. Mélanger la maïzena, le gingembre, le sucre, le piment rouge et l'ail. Ajouter le poulet, mélanger pour enrober. Incorporer l'eau. Mettre de côté.
Dans une poêle anti-adhésif, faire mousser, sur feu vif, un peu de beurre. Ajouter le poulet et faire sauter ou jusqu'à tendreté.
Retirer la poêle, faire fondre 2 c. à soupe de beurre, ajouter les carottes les poivrons et l'oignon coupés finement et faire sauter 2 min. Cuire tout en remuant jusqu'à épaississement. Servir avec du riz.

Pain perdu aux pommes caramélisées

Ingrédients :
Environ 1 baguette de pain rassise
1 demi-litre de lait
2 œufs
2 c. à soupe de sucre
1 sachet de sucre vanillé
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Un peu de beurre
2 pommes
De la cannelle

Préparation :
Eplucher et couper les pommes en quartiers. Faire fondre une noisette de beurre dans une poêle et faire revenir les pommes jusqu'à ce qu'elles colorent. Réserver au chaud.
Couper le pain en tranches de 2 cm d'épaisseur mélanger le lait, les oeufs, les sucres et l'eau de fleurs d'oranger dans un saladier et battre. Imbiber les morceaux de pain dans le mélange. Faire chauffer une noisette de beurre dans une poêle, et faire revenir les quartiers de pommes 2 minutes de chaque côté. Réserver sur du papier absorbant.
Servir les tranches de pain perdu saupoudrées de sucre et de cannelle, avec les morceaux de pomme caramélisés.

LE PARFUM QUI VOUS CORRESPOND

Comment le choisir...

Le parfum représente la personnalité de celui qui le porte, c'est pour cela qu'il est important de bien le choisir et trouver celui qui vous ressemble vraiment.

Les hespéridés
Constitués essentiellement d'agrumes : pamplemousse, citron, bergamote, fleurs d'oranger…
Forme olfactive très aérienne qui évoque la fraîcheur et la légèreté. Cette famille de parfums est idéale pour les personnes sportives, dynamiques et pétillantes.

Les floraux
C'est la famille la plus importante qui possède que des parfums féminins. Elle regroupe des senteurs fleuries telles que la rose, le jasmin, le lilas, le muguet…
Elle possède des notes naturelles et raffinées. Idéale pour les personnes chaleureuses, gaies, sensibles, généreuses et proche de la nature.

Les chyprés
Cette famille regroupe les parfums aux accords de mousse de chêne accompagné de notes fleuries et fruitées. Elle évoque une forte personnalité indépendante et affirmée. Ces notes laisse un sillage tenace.

Les ambrés
Famille la plus sensuelle qui regroupe des notes douces, poudrées, vanillées et animales. Cette famille est envoûtante et idéale pour les personnes mystérieuses et téméraires.

Les boisés
Composée de notes chaudes comme le santal, et parfois sèches comme le cèdre.
Elle rappelle l'odeur des crayons. La plupart de ces parfums sont masculins mais entre peu à peu dans les compositions féminines. Idéale pour les personnes au caractère original et dynamique qui aiment la fantaisie.

A savoir...
Comme on l'a déjà dit un parfum compose votre personnalité. C'est un sillage, une émotion de vous-même. Si vous utilisez toujours le même vous allez créer une identité et une reconnaissance olfactive, une confirmation de votre caractère, de votre charme. On pourra reconnaître votre passage et votre odeur. Si vous changez trop souvent de parfum vous ne pourrez pas laisser cette identité olfactive.

CONSEILS PRATIQUES

Conserver vos photos

L'humidité, les variations de température, la lumière ou les manipulations incorrectes abîment vos photos. Voici quelques conseils pour ralentir leur détérioration et les conserver plus longtemps...

Manière de procéder...
- Lorsque vous manipulez vos photos, portez des gants de coton blancs car la poussière et les traces de doigts peuvent causer des dommages irrémédiables.
- Manipulez toujours les épreuves et les négatifs par les rebords.
- Ne touchez jamais la surface de la photo ou l'émulsion du négatif.

Exposer vos photos
Si vous souhaitez exposer vos photos, montez-les sous cadre de verre traité anti-UV ou plastifiez-les. Cela les protégera des rayons du soleil et de certains oxydants atmosphériques (fumée de cigarette...) qui fragilisent les colorants.

Conservation des photos :
- Entreposez vos photos dans une pièce ventilée où la température est contrôlée. Evitez les pièces humides où vos clichés se gondoleront et risqueront d'être marqués par des moisissures ou la piqûre (des taches brunes permanentes).
- Conservez-les à l'abri de la lumière directe du soleil (des photos se conservent mieux dans le noir), dans des boîtes solides, aux coins renforcés et à la dimension des épreuves.
- Entre chaque photo, placez des feuilles intercalaires.
- Rangez vos clichés dans des enveloppes ou des albums sans acide que vous trouverez facilement auprès de votre revendeur photo.
- Utilisez des pochettes en polypropylène de qualité pour les négatifs.
- Pour annoter le dos de vos photos, soyez très précautionneux et n'utilisez que des crayons à mine. Les stylos à bille ou les stylos marqueurs peuvent traverser le papier et tacher la photo.
- N'accrochez jamais vos légendes sur la photo elle-même (trombones, adhésif...). Elles doivent être conservées et entreposées séparément. - Les albums se conservent dans une boîte, à plat, une feuille intercalaire sans acide entre les pages.

Trucs et astuces

Spatules en bois toujours propres

Ce sont de véritables nids à microbes. Javellisez-les donc après chaque usage. Les torchons ne valent pas mieux que les cuillères en bois au niveau de l'hygiène, changez-les tous les jours.

Changer le papier sur vos armoires

Se serait plus pratique si vous découpez d'avance plusieurs feuilles, empilez-les. Quand la feuille sur le dessus est vraiment sale, jetez-la, et une autre, toute nouvelle apparaît.

Nettoyer des murs graisseux

Pour effectuer cette opération, enduisez d'une pâte composée à parts égales de bicarbonate de soude et d'eau. Laissez agir pendant une heure puis rincez et séchez.

Désinfecter un ouvre-boîte

N'oubliez pas de le nettoyer : les germes s'y multiplient ! Frottez-le en tous sens avec une brosse à dents imbibées de détergent. Et n'oubliez pas, ensuite, de nettoyer la brosse après chaque usage.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AIT ALI

Un trou noir supermassif mangeur d'astéroïdes

Le trou noir supermassif de la Voie lactée, Sagittarius A (ou Sgr A*), pourrait littéralement vaporiser et dévorer les astéroïdes qui passent à sa portée. Ceci pourrait expliquer les différentes lueurs observées, d'après les astronomes de la Nasa.*

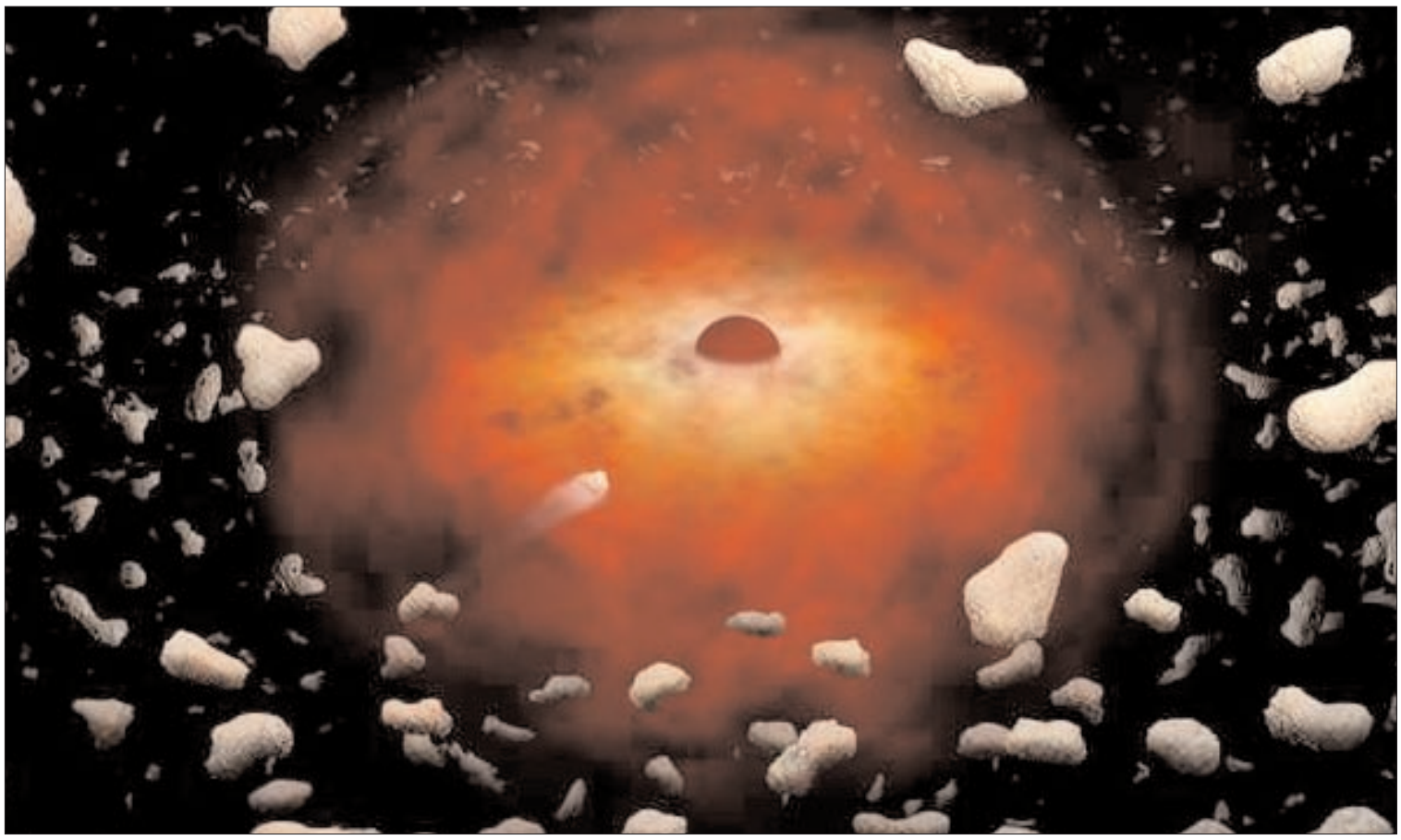

Depuis plusieurs années déjà, le télescope Chandra de la Nasa (tout comme le VLT de l'ESO d'ailleurs) détectait des rayons X émettant de faibles lueurs. Celles-ci survenaient environ une fois par jour, émanant du trou noir supermassif situé au centre de la Voie lactée : Sagittarius A*. Ces lueurs disparaissaient quelques heures après, non sans avoir émis une luminosité presque équivalente à 100 fois celle que les trous noirs ont pour habitude de laisser échapper.

"Les gens avaient des doutes sur le fait que des astéroïdes puissent se former dans l'environnement rude qui existe à proximité des trous noirs supermassifs", explique Kastytis Zubovas de l'université britannique de Leicester et auteur principal de l'étude parue dans les Monthly Notices of the Royal Astronomical Society (l'Académie des sciences anglaise). Mais selon les recherches que ce chercheur et ses collègues ont effectué, il y aurait en fait un véritable nuage de plusieurs milliards d'astéroïdes et de comètes autour de Sgr A*. Et ces objets participeraient aux émissions de lumière observées par Chandra, rapporte un communiqué de la NASA.

En effet, d'après les scientifiques, lorsque les astéroïdes passent ne serait-ce qu'à 1,5 milliard de kilomètres du trou noir, ils sont littéralement pulvérisés par les forces qui s'échappent du trou noir. Ce sont alors les fragments pulvérisés qui, par effet de friction, lorsqu'ils s'échauffent, émettent la lueur qui est perceptible (un peu comme une étoile filante). Cette lueur apparaît avant d'être engloutie par le trou noir. Il faut toutefois que l'astéroïde est une taille suffisante, c'est à dire d'au moins 9 kilomètres de rayon pour qu'il puisse être perçu par Chandra. Ce qui sous-entend donc que Sgr A* dévore un nombre colossal de petits astéroïdes qui ne peuvent être observés.

Des chercheurs dévoilent la génétique des *Tournesols* de Van Gogh

Une équipe de généticiens est parvenue à mettre en évidence les mutations à l'origine des deux variétés de tournesols peintes sur la célèbre série de tableaux de Vincent Van Gogh. Vincent Van Gogh ne s'imaginait certainement pas, près d'un siècle plus tôt, que sa série de sept tableaux baptisés Les tournesols se retrouverait un jour au cœur de l'intérêt d'une équipe de généticiens. Les chercheurs, de l'Université de Géorgie, sont récemment parvenus à identifier les mutations responsables de la forme des célèbres fleurs jaunes peintes par l'artiste entre 1888 et 1889.

Les représentations post-impressionnistes représentent deux variétés de tournesols : celle commune, composée de pétales allongés disposés en rangées autour d'un disque obscur, et celle dite à "fleurs doubles" composée d'une corolle beaucoup plus épaisse qui recouvre presque entièrement le cœur. Pour mettre en évidence les facteurs responsables de la différence entre les deux spécimens les scientifiques ont mené un protocole similaire à celui de Gregor Mendel, précurseur de la génétique moderne. Ils ont ainsi croisé les plantes entre elles et individualisé le gène HaCYC2c, lieu de mutations à la base des deux variétés visibles sur les tableaux, et même d'une troisième composée de petits pétales tubulaires disposés en couronne autour du disque sombre.

Dans une étude publiée récemment par PLoS Genetics, les chercheurs expliquent qu'une lésion sur une portion du gène HaCYC2c est capable d'activer la production de pétales à l'origine de l'effet "fleurs doubles". L'interruption totale du gène rend par ailleurs la plante incapable de produire l'inflorescence radiale normale qui vient ainsi remplacée par une séquence circulaire de petits pétales tubulaires. En d'autres termes, la variété commune ne présente aucun type de mutation sur ce gène en particulier contrairement aux deux autres dont les altérations génétiques sur HaCYC2c sont à l'origine des divers attributs phénotypiques.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

TROUS NOIRS

Découverte : **John Mitchell** Date : **1783** Lieu : **Grande-Bretagne**

La possible existence des trous noirs est énoncée pour la première fois par l'astronome amateur anglais John Mitchell, devant la Royal Society de Londres. En 1784, il explique que si la lumière est attirée de la même façon que les autres corps, alors il est possible que certains astres soit tellement massifs qu'ils retiennent tout, même la lumière.

Stacy Keibler

l'avantage de son statut

Depuis qu'elle est la campagne de G. Clooney, Stacy Keibler attire toute l'attention. Son nouveau statut a plusieurs avantages, comme celui de se faire faire une pédicure à Santa Monica à l'occasion du lancement du vernis à ongle Essie en édition limitée.

Hélène Rollès

le grand retour sur scène

Après avoir fait son retour sur scène en janvier derniers à l'Olympia et en 11 février au Folie's Pigalle, Hélène Rollès donnera un autre concert le 29 mai prochain au Divan du Monde. Elle devrait interpréter ses plus grands tubes : Pour l'amour d'un garçon et Je m'appelle Hélène pour les nostalgiques.

Jennifer Lawrence

elle fait la couverture de Rolling Stone

A seulement 21 ans, Jennifer Lawrence cartonne grâce à son rôle dans Hunger Games. Jennifer Lawrence a même réussi à s'offrir la couverture de Rolling Stone, l'un des magazines les plus connus au monde. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la jeune femme y apparaît plus sexy que jamais.

Salma Hayek

elle se paye une journée avec Mickey !

Salma Hayek a passé une journée à Disneyland Paris, à l'occasion du 20e anniversaire du parc d'attractions. Le parc s'est offert un petit coup de jeune, avec une nouvelle parade et un nouveau spectacle nocturne baptisé Disney Dreams.

Bruce Willis

papa pour la 4e fois

La petite Mabel vient rejoindre Rumer (23 ans), Scout, (20 ans) et Tallulah (18 ans).Il va donc replonger dans les biberons et les couches avec sa femme qu'il a épousée il y a trois ans. Le mois de mais sera donc bien rempli pour Bruce (John McLane) qui reprend du service pour un cinquième opus.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h02
Dohr	12h51
Asr	16h26
Maghreb	19h11
Icha	20h35

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1538 | Mercredi 4 avril 2012

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

PROPAGATION RAPIDE DU SIDA

La Mena, deuxième région au monde menacée

La région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena) est la 2e au monde qui connaît une propagation rapide du virus VIH/sida, a indiqué lundi à Alger, le directeur exécutif du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), Michel Sidibé. La région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient "*est la deuxième région au monde aujourd'hui (qui connaît) l'infection la plus rapide (du sida). Ce qui n'était pas le cas il y a quelques années*", a affirmé M. Sidibé, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès. Il a rappelé, à ce propos, que les régions qui connaissaient ce rythme d'infection étaient l'Europe de l'Est et l'Asie orientale. Le responsable de l'Onusida a déploré cette situation de propagation rapide, réitérant les efforts menées son organisation en matière de prévention et de lutte contre cette épidémie mondiale. "*C'est pour ça*, a-t-il souligné, *que l'expérience algérienne est importante*", à travers notamment la création d'un espace de dialogue avec la société civile, l'ouverture du débat avec les religieux, et en mettant la jeunesse au centre des préoccupations, du fait qu'elle est la catégorie la plus exposée aux risques. Il a indiqué, dans le même cadre, que les jeunes constituent la majorité des populations de la région Mena et de l'Afrique, expliquant qu'il est "*très difficile*" de combattre ce problème s'il n'y a pas de stratégie spécifique prenant en charge cette frange de la société, avec son intégration au programme de l'Onusida. Il a souligné, à cet effet, le rôle joué par les 5.000 jeunes qui ont adhéré, à travers le monde, au programme de sensibilisation initié par l'Onusida, saluant les résultats enregistrés dans ce cadre. M. Sidibé a insisté, en outre, sur l'importance de prendre en compte l'approche sociale, culturelle, éducative et religieuse dans chaque pays avec ses spécificités, afin de mener un travail de prévention et de lutte efficace contre le sida. De son côté, le ministre de la Santé a rappelé l'importance qu'attache l'Etat au secteur de la Santé en général et aux malades du sida en particulier, en leur assurant la gratuité des médicaments. Il a ajouté que le budget du secteur a été multiplié à cet effet durant les dernières années. Par ailleurs, le rôle du mouvement associatif algérien dans la prévention et la lutte contre le sida est un "exemple à suivre", a indiqué durant cette même rencontre la directrice régionale du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida) pour les régions d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena), Hind Khatib. Le rôle joué par le mouvement associatif algérien est un "*exemple à suivre dans le monde arabe et en Afrique*", a déclaré Mme Khatib, en marge de la conférence de presse M. Sidibé. Elle a appelé dans ce cadre à soutenir le travail mené par les associations, en saluant leur courage ainsi que celui des personnes vivant avec le virus, qui "*souffrent souvent de la discrimination et la marginalisation*" dans leur société. Elle a également appelé à "*unir les efforts*" au sein de la Ligue arabe en vue d'endiguer la propagation de l'épidémie. Mme Khatib a, en outre, insisté sur la nécessité de mener un travail d'information et de sensibilisation pour mieux connaître cette maladie et la situation des personnes atteintes, notamment les jeunes puisqu'ils sont les plus exposés aux risques. Les politiques sont également concernés par ce travail afin d'élaborer une stratégie adéquate et efficace pour faire face à la maladie. La responsable régionale de l'Onusida a, par ailleurs, qualifié de "*fructueuse*" sa visite à Alger, exprimant son "*optimisme*" quant au renforcement de la coopération entre son organisation et l'Algérie. Elle a souligné, en outre, l'expérience et le leadership de l'Algérie dans le monde arabe et l'Afrique dans le domaine de prévention et de lutte contre le sida.

EXPLOSION D'UNE BOMBE À TIKRIT

Un journaliste irakien tué

Un journaliste irakien de la chaîne de télévision *Salaheddine* a été tué lundi dans l'explosion d'une bombe magnétique fixée à sa voiture à Tikrit, dans le centre de l'Irak, a-t-on indiqué mardi de source policière. Le journaliste Kamiran Salaheddine a trouvé la mort sur le coup alors qu'il circulait dans la rue principale de Tikrit située à 160 km au nord de la capitale irakienne Baghdad, selon le porte-parole du conseil provincial, Jamal al-Doulaimi, cité par l'AFP.

La chaîne Salaheddine a été créée en 2004 par les forces américaines après l'invasion du pays en 2003. Plus de 258 journalistes et employés des médias ont été tués dans des violences en Irak depuis 2003, selon des médias.

Très Libre

FRAUD FISCALES À GHARDAÏA

Plus de 20 millions de dinars non déclarés

Un chiffre d'affaires estimé à plus de 20 millions de dinars a été dissimulé à la fiscalité durant le premier trimestre 2012 par les opérateurs économiques exerçant dans la wilaya de Ghardaïa.

Ce montant (20.451.150,99 de dinars) a été décelé au terme de plus de 1.428 interventions de contrôle effectuées par les agents de service de pratiques commerciales auprès des importateurs, distributeurs ainsi que des commerçants de gros et détail activant dans les treize communes de la wilaya, a précisé le directeur du commerce. Ces interventions ont permis de relever des cas de défaut de facturation et autres pratiques prohibées visant à se soustraire à l'imposition et à la fiscalité, a souligné le même responsable.

Selon la même source, 247 procès-verbaux ont été établis pour 314 infractions répertoriées et 20 propositions de fermetures de locaux commerciaux dont la plupart ne répondent pas aux conditions de la pratique commerciale notamment, pour défaut de registre de commerce, exercice de l'activité commerciale sans local et défaut d'affichage ainsi que l'insalubrité des espaces de vente.

LÉGISLATURE 2007-2012 EN FRANCE

La LDH déplore une "xénophobie d'Etat"

La législature 2007-2012 en France restera marquée par l'adoption de nombreuses lois qui ont accentué le caractère sécuritaire de la législature précédente et renforcé la "xénophobie d'Etat", a estimé la Ligue française des droits de l'homme (LDH). Dans un livret d'analyse rétrospective rendu public mardi, la LDH relève que ces lois ont continué d'organiser la "surveillance" de toute la population, de créer de nouveaux délits, de désigner un certain nombre de boucs-émissaires, qu'il s'agisse des Roms, des étrangers ou des chômeurs. Tout en affirmant qu'en termes de lutte contre la délinquance, l'efficacité de toutes ces lois est "*loin d'être démontrée*", la Ligue note qu'elles ont rendu la vie toujours plus difficile pour les victimes de la "*xénophobie d'Etat, d'une précarité croissante*". "Au-delà, elles ont aggravé les injustices, agressé l'égalité et asphyxié la démocratie en France", a-t-elle soutenu. Evoquant le chapitre des Libertés, l'Ong française relève un renforcement du contrôle social par notamment la création du fichier "*Prévention des atteintes à la sécurité publique*", qui permet d'enregistrer des informations patrimoniales et des informations liées à la vie publique, et par lequel les mineurs sont concernés à partir de 13 ans. Elle fait aussi mention de la création de fichiers d'"*analyse sérielle*" et de logiciels de rapprochement judiciaire qui permettent le croisement de cinquante-neuf fichiers policiers existants, et où pourront figurer les personnes mises en cause dans une enquête, pendant trois ans après clôture de l'enquête. L'Internet est également mis sous "*haute surveillance*" avec le blocage administratif d'accès à certains sites dont les contenus seront considérés "*illicites*". Au registre Liberté de la presse et agents de renseignements, est accordée une impunité judiciaire pour les agents de renseignements, leurs sources et leurs collaborateurs lorsqu'ils utilisent une identité ou un nom d'emprunt.

En revanche, une peine de prison de trois ans est prévue pour toute personne qui, "*même involontairement*", révèlerait leur identité. Selon la LDH, la législature 2007-2012 en France a, par ailleurs, fait dans le ciblage des populations les plus "fragiles", en introduisant, entre autres impositions désormais réclamées, une taxe de 110 euros pour toute demande d'un titre de séjour et en créant une taxe obligatoire de 30 euros pour pouvoir bénéficier de l'aide médicale d'Etat.